



Assemblée générale

Vingt-quatrième session extraordinaire

2^e séance

Lundi 26 juin 2000 à 15 heures

Genève

Documents officiels

Président : M. Gurirab. (Namibie)

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Propositions de nouvelles initiatives de développement social

- a) Examen et évaluation des progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour le développement social
- b) Propositions de nouvelles initiatives aux fins de l'application intégrale de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale entendra maintenant S. A. le Prince héréditaire Albert de Monaco.

Le Prince Albert (Monaco) : Je suis particulièrement heureux de vous retrouver à la présidence de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale et de vous en féliciter. Tant en ma qualité de Chef de la délégation monégasque que de Vice-Président vous pouvez compter sur mon appui sans réserve.

Les travaux de la présente conférence mondiale sont d'autant plus importants qu'ils s'inscrivent dans une étape exceptionnelle de transformation du monde à la fois par sa rapidité et par sa profondeur. Après avoir accordé à la mondialisation, essence de cette transfor-

mation, de très nombreuses qualités, ses inconvénients commencent aujourd'hui à apparaître aux yeux de l'observateur attentif. Il serait, par conséquent, malvenu, notamment à la suite des graves déceptions accumulées depuis le Sommet de Copenhague, de continuer à encenser sans quelques réserves ce phénomène – comme également je pense – de le condamner sans recours en l'estimant responsable de tous les maux.

Lorsque des progrès scientifiques et techniques entraînent une mutation rapide et profonde des sociétés humaines, il faut s'attendre à une remise en cause, parfois douloureuse, de l'ordre établi. Nous vivons une révolution de cette nature qui bouleverse autant les pays en développement ou en transition que ceux développés. Il nous appartient de mieux appréhender cette mutation pour tenter de remédier à ses conséquences les plus néfastes pour l'être humain et ses légitimes aspirations à bénéficier des avantages économiques et sociaux qu'elle engendre.

Les progrès marquants des moyens de communication et d'échange des connaissances ont, sans aucun doute, favorisé, dans un premier élan le libéralisme économique plus apte à s'adapter que le pouvoir politique dont l'influence a besoin d'espace et de temps pour s'imposer. La sagesse de nos nations commence à s'éveiller. Dans nombre de nos États, après une utile période de réflexion, les responsables politiques en liaison avec les forces vives de la société civile et du monde du travail, s'emploient à maîtriser, au plan na-

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



tional comme au plan international, les effets les plus pervers de cette révolution technologique.

L'économie de marché connaît elle aussi des limites naturelles. Elle n'apparaît plus comme une réponse exclusive à la satisfaction à long terme des besoins élémentaires tant individuels que collectifs. Son ambition est de courte portée et ne correspond pas au rythme lent de changement des sociétés humaines. Le capitalisme, comme le soulignait Max Weber, réclame, en fait, pour s'installer durablement un processus de maturation et d'adaptation aux valeurs sociales. L'économie libérale ne peut trouver, en réalité, une justification stable que si ses bienfaits profitent à l'ensemble d'une population ainsi qu'aux peuples du Sud comme à ceux du Nord. Le développement social s'impose alors en allié plus qu'en opposant irréductible du libéralisme.

Cette philosophie et le sens profond de sa responsabilité sociale inspirent le Gouvernement princier dans son action. Sous l'impulsion éclairée de S. A. S. le Prince souverain, mon père, il situe ses décisions dans une perspective à long terme. Il investit dans l'éducation de la jeunesse et la formation permanente afin de faciliter, à la population active, son adaptation aux nouvelles techniques et méthodes de travail. Les personnes à la recherche d'un emploi font l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics qui leur offrent gracieusement la possibilité d'améliorer leurs connaissances notamment en informatique et en langues étrangères.

Dès 1995, un dispositif a été mis en place afin d'aider à la réinsertion professionnelle des personnes en difficulté. Ces personnes peuvent, en cas de besoin, être assistées d'un tuteur. Leur rémunération, souvent dans un emploi en surnombre, est alors assurée par l'État.

Pour les personnes en grande difficulté, les personnes handicapées, les personnes âgées ou les enfants qui rencontrent des problèmes aigus de vie, le Gouvernement princier a pris d'importantes dispositions d'ordre économique et social. Elles consistent non seulement en versement d'allocations mais également en soutien moral comme l'offrent par exemple, l'association « Jeunes j'écoute » et même, dans une certaine mesure, le Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie.

Avec le concours d'auxiliaires de vie dévoués, a été institué en 1998 un service de maintien à domicile à

la disposition des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'ensemble de la population monégasque peut avoir recours à l'aide à la famille et à l'aide au logement même si, en bénéficiant en priorité, les personnes les plus défavorisées.

L'action sociale de la mairie très proche de la population et celle des associations caritatives reçoivent encouragements et soutiens réguliers de l'État. Elles complètent utilement le dispositif.

Les autorités monégasques sont, de fait, engagées dans une démarche de développement social marquée par un très grand volontarisme.

La politique sociale monégasque est d'ailleurs coordonnée par un établissement public qui dispose de ressources représentant près de 10 % des dépenses d'interventions de l'État et 5,25 % de son budget annuel.

Le rapport national dressé à l'occasion de la présente session extraordinaire reprend, en les détaillant, les modalités de cet engagement de même qu'il précise les interventions de la Principauté de Monaco au niveau international. Ces interventions, à la mesure de Notre pays, prennent différentes formes. Le Gouvernement Princier verse, chaque année, des contributions volontaires à plusieurs programmes des Nations Unies tels que le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues. Il apporte également et très régulièrement son tribut au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) de même qu'au Fonds des Nations Unies pour les personnes handicapées comme il l'avait apporté, en 1999, au Fonds créé à l'occasion de l'année internationale des personnes âgées et à celui destiné à faciliter la préparation de cette session extraordinaire.

Par ailleurs, les autorités monégasques viennent de décider de concourir substantiellement au Programme de surveillance de la lutte contre les maladies émergentes, réémergentes et autres maladies transmissibles de l'Organisation mondiale de la santé ainsi qu'à l'Alliance des villes contre la pauvreté.

La Principauté de Monaco est un partenaire très actif de l'Organisation internationale de la francophonie dont elle partage, plus que jamais en ces temps de mondialisation, les préoccupations en matière de res-

pect des identités culturelles et de développement social. Elle apporte volontiers son concours à la coopération entre pays ayant le français en partage.

La Déclaration adoptée par l'Organisation, reflet de la volonté qui est la sienne de mondialiser les solidarités, sera certainement une source précieuse d'inspiration dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Copenhague.

Plusieurs organisations non gouvernementales installées en Principauté de Monaco consacrent de nombreuses missions à réaliser des opérations de développement social dans des pays en développement. Les autorités monégasques ne manquent pas de leur apporter un appui conséquent.

La Croix-Rouge monégasque, à la présidence de laquelle j'ai succédé à ma mère, la Princesse Grace, consacre une très large part de ses ressources, qui proviennent souvent de dons et de legs, aux pays frappés par la guerre, la famine ou les catastrophes naturelles.

L'Association mondiale des amis de l'enfance (AMADE) présidée par ma soeur, S. A. R. la Princesse de Hanovre, est très active. Elle est représentée à ce jour dans une vingtaine de pays. Outre la détermination dont elle fait preuve dans la protection des jeunes enfants – qui a fait l'objet, en 1993, d'une résolution adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – et ses efforts de mobilisation de la jeunesse monégasque en faveur de jeunes moins favorisés, l'AMADE développe dans les pays du Sud de nombreux programmes sociaux. La construction de complexes scolaires, de centres de formation, de maisons de l'enfant ainsi que la mise en oeuvre de projets intégrés de développement rural en font partie.

Les « Écoles à tous vents », destinées aux enfants des rues, et le programme international de lutte contre la cécité nutritionnelle, « Larmes sans yeux », mené en collaboration avec l'UNICEF, sont aussi à mettre à l'actif de cette organisation.

Monaco Aide et Présence, qui bénéficie également du concours de l'État, contribue à apporter un soulagement aux victimes civiles des conflits armés grâce à une équipe médicale bénévole très efficace. Elle réalise aussi une action de développement social à long terme. L'installation en Inde ou au Sri Lanka d'orphelinats et d'établissements pour enfants handicapés en est un exemple. Elle a également créé en Inde et

au Niger des dispensaires qui offrent des services de santé et des soins aux populations dans le besoin. Depuis 1997, à l'initiative de cette organisation, existent au Brésil et à Madagascar, respectivement, un programme de maisons familiales et une école primaire, baptisée Prince Rainier III, qui accueille 1 700 enfants.

Enfin, grâce à Mission Enfance, des interventions de développement social sont menées dans des régions sensibles avec souvent la collaboration d'organes de l'ONU ou de l'Union européenne. Actuellement, ces interventions, principalement alimentaires, sanitaires ou éducatives portent sur 13 pays.

En conclusion, je tiens à partager l'optimisme du Secrétaire général, dont je salue avec conviction l'action et qui, dans son rapport intitulé « Effets de la mondialisation sur le développement social » (A/AC.253/25), nous incite

« à mieux " gérer " le processus de mondialisation, afin de réduire ses effets négatifs, de faire en sorte que chacun ait accès aux possibilités qu'il offre et que ses avantages soient plus largement répartis ».

C'est cette démarche qu'a choisie mon pays, qui confirme, par mon intermédiaire, sa totale adhésion aux décisions du Sommet de Copenhague et aux conclusions qui vont être adoptées ce vendredi à la présente session extraordinaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Prince héréditaire de la Principauté de Monaco de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Mohammad Ali Najafi, Vice-Président de la République islamique d'Iran.

M. Najafi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : La présente session extraordinaire est vraiment une occasion unique de faire le bilan de la mise en oeuvre de la Déclaration de Copenhague et de son Programme d'action, d'évaluer les acquis obtenus et les obstacles rencontrés jusqu'à présent, d'identifier les défis qui s'annoncent et de nous mettre d'accord sur un ensemble de nouvelles initiatives et de mesures concrètes qui nous permettront de relever ces défis et de donner un maximum d'efficacité à l'effort de développement social. De fait, le Sommet de Copenhague s'est attaqué aux questions les plus globales et a produit un nouveau contrat social mondial.

L'examen et l'évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre des résultats de Copenhague offrent un tableau mitigé. En dépit de quelques progrès modestes dans certains domaines et du lancement dans divers pays d'un grand nombre de nouvelles politiques et de nouveaux programmes nationaux, le résultat d'ensemble laisse beaucoup à désirer. La disparité la plus frappante entre les objectifs et la réalité apparaît dans les inégalités qui existent et qui continuent de s'accroître au sein des États et entre ceux-ci. Pour lutter efficacement contre les maux sociaux et parvenir à un véritable développement social à long terme, il faut organiser une véritable action mondiale contre la pénurie et la pauvreté. Un tel mouvement exige un climat économique international propice à une répartition plus équilibrée des richesses; un système commercial multilatéral non discriminatoire et réglementé; l'accès au marché; l'allègement de la dette; et un système financier international plus ouvert. Il est impératif d'humaniser les réformes globales de politique économique si l'on veut créer une société qui tienne réellement compte du bien-être de l'homme.

L'intensité des négociations encore en cours sur le texte du document final de cette conférence d'examen illustre bien les problèmes auxquels nous sommes confrontés, au sein de la communauté internationale, dans l'application du consensus de Copenhague. En outre, elle fait également apparaître le désaccord qui existe entre les pays du monde en développement et leurs partenaires développés au sujet de leurs domaines d'action respectifs et de leur ordre de priorité. De fait, le processus de mondialisation a, malgré les nouvelles chances qu'il laisse entrevoir, rendu beaucoup plus difficile la mise en oeuvre des résultats de Copenhague pour la plupart des sociétés en développement. La conférence actuelle devrait être consacrée à l'obtention d'un consensus sur les nouvelles initiatives de nature à faciliter la bonne mise en oeuvre des engagements et du Programme d'action de Copenhague.

Je voudrais maintenant en venir aux questions concernant mon propre pays. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran, qui a pris une part active au Sommet de Copenhague et contribué à ses résultats finals, s'est attelé énergiquement à la mise en oeuvre des résultats, et a accordé une priorité élevée aux objectifs de développement social. L'amélioration importante enregistrée ces dernières années dans les statistiques des services sociaux, notamment sur le plan

de l'éducation, à tous les niveaux, de l'accès aux services de santé de base et de l'accès à l'eau potable, illustre les progrès réalisés jusqu'à présent, de même que les possibilités d'amélioration supplémentaires. D'un point de vue plus général, le troisième plan quinquennal de développement national pour la période 2000-2004 prévoit plusieurs réformes dans divers domaines sociaux et économiques et est fortement axé sur le développement social. Nous prévoyons de faciliter la mise en oeuvre du plan par l'adoption de politiques nouvelles, la promulgation des lois nécessaires et l'affectation des ressources voulues.

La promotion du développement social général fait partie intégrante de la politique de l'Administration du Président Khatami depuis son entrée en fonctions en août 1997. La politique du Gouvernement, consacrée à l'institutionnalisation de la primauté du droit, la promotion de la responsabilité et de la transparence, l'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux et l'élargissement ainsi que le renforcement du statut et du rôle de la société civile au niveau national, a contribué au processus de développement social en Iran. Le processus de réforme populaire qui est toujours en cours au sein de la société iranienne et a pour but de transformer divers aspects et dimensions de notre vie sociale et politique dans le cadre de la Constitution, illustre l'ampleur et la portée de l'effort collectif mené par notre nation en vue du développement social et de la justice sociale. Les trois élections populaires récentes qui ont eu lieu en Iran depuis 1997, qui ont vu le triomphe d'une plate-forme de réforme, indiquent clairement la volonté nationale ainsi que le dévouement du Gouvernement de parvenir au développement social.

À notre avis, pour parvenir au développement social il faut que l'humanité tout entière fasse preuve d'une volonté et d'une détermination résolues – ce qui requiert des mesures concrètes au niveau national et une coopération au niveau international. Il va sans dire que, pour parvenir au développement social, il faut avant tout régler les conflits, établir la paix et en assurer le maintien à l'échelle planétaire. L'histoire nous enseigne que la paix et la stabilité à long terme, en tant que conditions nécessaires au développement social, ne peuvent être réalisées que grâce à la tolérance et à la compréhension entre les sociétés, les cultures et les peuples. La croyance en un dialogue entre les civilisations préconisée par le Président Khatami, approuvée par l'Assemblée générale et fondée sur la notion centrale de

diversité culturelle, représente le cadre approprié permettant d'arriver à une telle compréhension.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République islamique d'Iran de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Isaias Rodríguez, Vice-Président de la République du Venezuela.

M. Rodríguez (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Les temps que nous vivons exigent un nouveau modèle d'expression de la société dans lequel l'être humain est à la fois sujet et objet du développement et dans lequel la sécurité acquiert sa juste dimension non pas par l'utilisation de la force ou des armements mais par l'élimination de la pauvreté, de la discrimination, des violations des droits de l'homme, des inégalités et du chômage.

La pauvreté, la marginalisation et les carences des systèmes de santé, d'éducation et d'administration judiciaire accentuent les profondes inégalités sociales qui entravent le développement et la croissance de nos peuples. Ce sont là les principaux défis auxquels doivent faire face les gouvernements s'ils veulent contribuer à trouver une solution aux grands problèmes sociaux que nous connaissons en tant que pays et en tant que communauté internationale.

Voilà pourquoi nous sommes venus ici réaffirmer et renouveler notre engagement vis-à-vis des objectifs établis il y a cinq ans lors du Sommet mondial du développement social de Copenhague.

Dans cet esprit, le Gouvernement national du Venezuela considère que l'être humain en tant que sujet et objet du développement, constitue l'élément fondamental de la politique sociale. Nous nous sommes engagés à éliminer la pauvreté, à favoriser l'éducation et la santé et à créer des emplois productifs. La recherche du développement social ne vise pas seulement à corriger les distorsions qui existent dans notre société et qui se manifestent par l'exclusion et l'injustice sociale. Elle vise aussi à assurer le plein développement du citoyen dans tous les aspects relatifs à l'exercice de la démocratie.

La participation de la population dans les domaines qui l'intéressent, constitue un élément fondamental pour l'édification d'une véritable démocratie, une démocratie qui accorde le bien-être à tous sans oublier les groupes les plus vulnérables. Pour la République du

Venezuela, la démocratie participative constitue l'un des quatre points cardinaux, mais également le point culminant du développement social.

Cet ensemble d'actions du Gouvernement s'insère dans le nouveau plan politique du pays qui est entré en vigueur avec l'approbation de la nouvelle constitution du Venezuela. Cette Constitution traite des droits inhérents au développement social et garantit une totale équité multiethnique ainsi que l'égalité entre les sexes. Elle stipule à l'article 3 que :

« L'État a pour fins essentielles la défense et le développement de la personne ainsi que le respect de sa dignité; l'exercice démocratique de la volonté populaire, l'identification d'une société juste et éprise de paix; la promotion de la prospérité et du bien-être du peuple ainsi que la garantie de la réalisation des principes, droits et devoirs consacrés dans la présente Constitution. L'éducation et le travail sont les processus fondamentaux permettant de réaliser ces objectifs. »

Dans ce contexte, le Gouvernement du Président Hugo Chávez Frías a préconisé la transformation des relations entre l'État et la population afin de permettre une plus grande participation des organisations de la société civile ainsi que le transfert de ressources financières vers les communautés locales.

C'est ainsi que nous avons prévu la construction d'un réseau social d'appui régional, municipal et local pour garantir la coordination et la gestion dans le domaine social afin d'exécuter sans tarder un ensemble de mesures destinées à rendre leurs droits fondamentaux à tous les secteurs de la population qui souffrent le plus d'exclusion sociale: familles en situation de pauvreté extrême, d'indigence, d'abandon, de risques sociaux et personnes ne bénéficiant pas des réseaux sociaux d'appui existants, notamment les enfants, les adolescents, les immigrants, les femmes chefs de ménage dans les zones urbaines, rurales et dans les zones frontalières ainsi que dans les zones où vivent les populations autochtones.

Dans ce cadre d'appui, nous avons conçu des projets destinés à compléter les politiques de priorité sociale au Venezuela, et notamment le système national de sélection des bénéficiaires qui est conçu comme un système destiné à octroyer des ressources aux familles et aux foyers les plus vulnérables par le biais de mécanismes très souples, modernes, transparents et décentralisés ainsi que le système de suivi et d'évaluation

des politiques et des programmes sociaux visant à renforcer l'efficacité réelle des politiques publiques grâce à la systématisation du processus de suivi et d'évaluation.

Dans le cadre des engagements contractés lors du Sommet mondial pour le développement social, le Gouvernement a adopté une série d'actions et de mesures parmi lesquelles il faut souligner un ensemble de lois destinées à octroyer une protection sociale totale à l'enfant et à l'adolescent, à garantir à la femme l'égalité des chances et à réglementer le système de santé ainsi que le système des pensions.

De même, nous avons créé et mis en oeuvre des programmes destinés à satisfaire les besoins spécifiques de certains secteurs de la société parmi lesquels il faut souligner le réseau de protection intégrale de l'enfance et de l'adolescence, le réseau visant à protéger le mineur abandonné et en danger, le programme de formation et d'emploi des enfants et des adolescents et le programme de formation professionnelle pour les jeunes ainsi que le programme de protection et de réinsertion sociale des adolescents et des jeunes.

Nous avons également établi des programmes d'aide, qui offrent des services et des produits à des prix accessibles au secteur ayant les plus faibles revenus. Citons, par exemple, le programme d'économie solidaire et les projets de centres de coopération et d'approvisionnement, le programme de promotion et d'appui à la création de microentreprises, le programme visant à renforcer le réseau hospitalier en offrant un traitement complet, le programme visant à renforcer la lutte contre les épidémies endémiques, le programme d'encouragement et d'appui à la participation des citoyens à la gestion des soins de santé et plusieurs programmes d'appui aux organismes privés ou à la fois publics et privés, tels que Hogares CREA, une fondation destinée aux greffes de la moelle osseuse.

Malgré les efforts consentis par notre Gouvernement, le service de la dette du Venezuela continue d'empiéter sur les ressources qui pourraient être consacrées à des programmes de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois productifs. Ce lourd fardeau limite, dans une grande mesure, notre capacité de promouvoir le développement social.

Le Venezuela s'est acquitté, et continue de s'acquitter, des engagements qu'il a pris en matière de service de la dette, et il assume le coût social énorme que cela implique. Nous espérons que la communauté

internationale adoptera des mesures qui permettront de résoudre le problème de la dette et d'éliminer le fardeau du service de la dette qui accable les pays en développement.

Il est de plus en plus évident qu'il faut que nous renforçons notre système financier international pour le rendre plus stable, plus démocratique et plus transparent, et faire en sorte qu'il puisse répondre de manière efficace et opportune aux nouveaux défis qui se posent dans le contexte de l'intégration des divers systèmes financiers à travers le monde. Sans cela, les systèmes économiques et financiers continueront d'être vulnérables, la marginalisation technologique et sociale persistera; il faut absolument y remédier si nous voulons un développement social à même de promouvoir la croissance véritable à laquelle nos peuples aspirent tant.

Il ne fait aucun doute que nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant où les changements sont suscités par les innovations technologiques s'inscrivant dans un processus de mondialisation accélérée. Il est donc important de ne pas perdre de vue les objectifs fondamentaux de ce processus, à savoir l'être humain, son bien-être, son épanouissement et sa participation à tous les domaines qui le concernent.

La mondialisation devrait renforcer l'équilibre social et non accentuer les inégalités sociales. Il s'agit d'un processus continu qui comporte des avantages et des inconvénients. De nombreux pays en développement n'ont malheureusement pas bénéficié des avantages de la mondialisation, mais les pays en développement ont dû néanmoins souffrir des effets négatifs de la mondialisation, et leur vulnérabilité n'a fait que s'accroître. Voilà pourquoi nous devons rechercher, de toute urgence, d'autres solutions en vue de corriger les effets préjudiciables de la mondialisation de manière à ce que celle-ci soit bénéfique à tous les pays et à tous les membres de la société.

Suite au phénomène climatique dont a été victime mon pays en décembre 1999 – phénomène qui a entraîné des inondations ayant coûté la vie à environ 50 000 personnes et gravement touché des milliers et milliers d'autres – nous avons mis en oeuvre toute une série de programmes afin de faire face à cette situation d'urgence. Ces programmes ont été efficaces mais nombre d'entre eux ne sont que temporaires. Toujours est-il que cette situation a gravement compromis notre action en faveur de la promotion du développement

social, non seulement dans les zones touchées mais dans l'ensemble du pays. L'aide que le Venezuela a reçue de la communauté internationale en ces moments de grande épreuve a été, et continue d'être, hautement appréciée par tous les Vénézuéliens.

Nous ne pouvons continuer de minimiser la place fondamentale que doit occuper le développement social dans nos activités. Nous devons tout particulièrement renforcer la coopération ainsi que les institutions chargées des affaires sociales de manière à parvenir à une croissance économique fondée sur l'harmonie sociale, résultat d'un développement qualitatif.

Il s'agit d'un processus continu qui exige l'adoption de mesures appropriées et la mise à disposition des ressources nécessaires, ainsi qu'une évaluation constante pour en assurer l'efficacité. À cet égard, je voudrais souligner le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies, qui a non seulement offert un cadre à l'initiative qui a abouti à un consensus sur le développement social et sa contribution fondamentale au bien-être de nos sociétés, mais aussi a servi d'instrument de suivi à l'égard des engagements contractés, car je suis convaincu que la réalisation de ces engagements constituera un pas en avant qui nous rapprochera de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la justice.

La République du Venezuela voudrait saisir cette occasion pour réitérer ici sa détermination à placer l'être humain au centre de nos politiques gouvernementales et à mettre au point des stratégies permettant d'assurer et de promouvoir le progrès et le bien-être de nos peuples.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République du Venezuela de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration prononcée par S. E. M. Jean-François Ntoutoume-Emane, Premier Ministre de la République du Gabon.

M. Ntoutoume-Emane (Gabon) : Monsieur le Président, au nom de S. E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République, Chef de l'État, de son gouvernement et du peuple gabonais tout entier, j'ai le plaisir de vous adresser nos vives félicitations pour votre brillante élection pour diriger les travaux de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale. Connaissant votre grande expérience, l'efficacité et la dextérité avec lesquelles vous avez conduit les tra-

voux de la cinquante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale, je ne doute pas que vous ferez tout pour assurer aux présentes assises une issue heureuse. Je saisis cette même occasion pour présenter mes très chaleureuses appréciations au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, pour l'énorme et excellent travail accompli dans la préparation du présent Sommet. Enfin, fort de la qualité de l'accueil qui nous a été réservé, et dans le même esprit, je voudrais vivement remercier le Gouvernement et le peuple suisses pour l'aimable hospitalité qu'ils nous offrent.

Il y a cinq ans s'est tenu le Sommet de Copenhague. Depuis donc cinq ans, nous avons cru que les engagements pris devaient être respectés, mais aujourd'hui nous devons à la vérité de dire qu'au vu des résultats obtenus par rapport aux engagements pris, les résultats sont fort mitigés. Depuis lors, une conjoncture difficile gêne considérablement l'action d'un certain nombre de gouvernements, dont ceux du tiers monde et plus singulièrement ceux de l'Afrique. Cette conjoncture, qui a frappé de plein fouet mon pays, le Gabon, doublée de surcroît d'un lourd endettement, l'a conduit à se tourner vers les institutions de Bretton Woods. En accord avec celles-ci, le Gouvernement a défini des objectifs prioritaires dans sa lutte contre la pauvreté dont les composantes les plus importantes sont la lutte contre le chômage, l'intégration sociale, la promotion de la femme, l'accès à un enseignement et à des soins de santé de qualité pour tous.

Pour assurer à terme cette intégration sociale des catégories vulnérables de notre population, le Gouvernement s'est engagé dans des actions multiformes. En effet, en ce qui concerne mon pays, le secteur de la politique sociale tend à harmoniser nos actions pour une plus grande efficacité. En application d'une ordonnance datant de janvier 1995 portant orientation de la politique de santé au Gabon, un plan national d'action sanitaire a été élaboré. Il a pour but d'améliorer la couverture sanitaire à tout le territoire, tout en privilégiant notamment la santé de la mère et de l'enfant.

Pour la pleine réussite de nos actions, le Gouvernement insiste plus particulièrement sur le rôle moteur et prépondérant de l'éducation populaire dans le processus de développement économique du pays. C'est pourquoi le programme national multisectoriel intégrant la formation, l'éducation et la communication, cofinancé par le Gouvernement et le Fonds des Nations Unies pour la population et exécuté par l'Organisation

des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture gagnerait à être poursuivi et développé.

Enfin, en ce qui concerne l'accès du plus grand nombre à l'énergie électrique et à l'eau potable, le Gouvernement a mis en place une politique tarifaire avantageuse alors qu'un programme hydraulique pour les villages a commencé à être exécuté.

Ces actions se poursuivent cependant dans une situation de crise économique. Et nous soulignons à cet égard qu'aujourd'hui mon pays, le Gabon, reste le seul pays à revenu intermédiaire au sud du Sahara et à ce titre, est non éligible aux initiatives de soutien à la lutte contre la pauvreté. Fondé sur des paramètres qui sont, comme l'on sait, fort discutables, ce classement met mon pays dans l'obligation de connaître aujourd'hui un déficit considérable en ce qui concerne la situation sociale par rapport aux idéaux de solidarité et d'équité qui sont les deux valeurs cardinales qui président aux missions et aux actions de l'ONU.

Toutefois, l'engagement personnel de S. E. El Hadj Omar Bongo, Chef de l'État, pour faire disparaître progressivement les principaux obstacles au développement humain et au maintien de la paix sociale, a amené le Gabon à accueillir les 18 et 19 janvier derniers, sous l'égide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, un sommet africain appelé « Agenda Afrique » sur le thème de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté à l'orée du troisième millénaire.

Riche en échanges, cette rencontre a débouché sur la réaffirmation par les chefs d'État et de gouvernement de l'objectif de lutte contre la pauvreté par le maintien d'une croissance économique soutenue et durable.

En dépit de cette volonté, desservie malheureusement par ce contexte économique difficile, nous notons avec amertume que le chemin restant à parcourir pour répondre pleinement aux attentes de notre population, reste encore très long. En effet, s'agissant de l'objectif préconisé par l'initiative 20/20, les dotations budgétaires allouées ces dernières années aux secteurs sociaux, bien qu'encourageantes, restent encore très largement insuffisantes.

Il est donc indispensable de mobiliser des ressources supplémentaires au bénéfice de ces secteurs afin d'améliorer l'efficacité des dépenses et de favoriser un accès optimal des populations aux services so-

ciaux de base. À cet égard, nous tenons à dire notre totale satisfaction devant l'appui apporté par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance depuis 1997 dans le cadre du projet de planification sociale qui, tout en favorisant la mise en place d'une base de données fiable, conduira à une véritable réforme du secteur par la programmation d'actions ciblées et efficaces.

On comprendra donc aisément la détermination de mon pays, de mon gouvernement, à continuer d'oeuvrer pour la promotion sociale en dépit de l'entrave majeure que constitue le fardeau de la dette.

Le problème de la dette doit par conséquent être apprécié non seulement à travers les indicateurs socioéconomiques mais également à travers les efforts que déploie chaque pays contre la pauvreté. Car, il faut le rappeler avec force, la dette apparaît aujourd'hui à l'instar de la pauvreté même – dont elle constitue l'un des facteurs les plus déterminants – comme une menace permanente pour la stabilité politique de nos États.

C'est dans cet esprit que le Gabon, par la voix de son chef, le Président Bongo, déclarait déjà à Copenhague que seule la solidarité agissante entre les nations confèrera crédibilité à nos travaux. C'est dire que le moment est venu de mettre enfin en pratique les engagements pris au sujet de l'aide publique au développement, l'objectif de 0,7 % du produit intérieur brut des pays riches consacré à l'aide publique n'étant pas atteint quand, paradoxalement même, sa trajectoire n'est pas simplement inversée.

Les profondes mutations de toute nature qui se dessinent aujourd'hui dans le monde et qui induisent désormais des défis inéluctables à relever afin de réaliser un nouvel ordre basé principalement sur la compétitivité et sur l'interdépendance des nations, requièrent une mobilisation concertée, un éveil permanent de la communauté internationale.

Aussi, voudrais-je croire que cette rencontre aura atteint son but si elle venait avantageusement renforcer cette conviction commune que nous avons dans la nécessité absolue d'un devenir harmonieux de notre monde, de notre planète.

Pour sa part, et avec les moyens dont il dispose, le Gabon s'attelle résolument à l'amélioration constante de ses acquis sociaux – qui en font aujourd'hui dans la sous-région d'Afrique centrale, un îlot de stabilité politique – ainsi qu'au renforcement de la coopé-

ration internationale, en vue d'un développement plus équitable de toutes les populations de notre monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République gabonaise de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Frederick Chiluba, Président de la République de Zambie.

Le Président Chiluba (*parle en anglais*) : Au nom du peuple zambien, je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier chaleureusement l'ONU d'avoir facilité cette très importante rencontre qui vise à axer l'attention de la communauté internationale sur les questions ayant trait au développement social.

Cette rencontre nous offre une rare occasion de prendre à nouveau un temps de réflexion et de concevoir de nouvelles stratégies en vue de créer une nouvelle communauté mondiale sans la pauvreté, sans la faim et sans privations sociales, car il s'agit là de conditions que la communauté internationale a les moyens d'éliminer, si elle en a le désir et la volonté.

Tous ceux qui sont réunis ici doivent donc saisir cette occasion pour traiter complètement et de façon décisive cette question des inégalités créées par l'être humain, qui prévalent dans les structures et le système économique mondiaux, et confinent des millions de personnes à une pauvreté abjecte et à d'extrêmes privations, tandis que quelques chanceux jouissent d'une richesse sans précédent. Ni Dieu ni la nature n'a imposé cet ordre des choses. Il s'agit d'une situation créée par l'être humain, par le biais d'un processus délibéré d'actions et d'omissions.

En 1995, le monde s'est réuni pour élaborer les engagements de Copenhague, qui étaient principalement axés sur l'élimination de la pauvreté, la recherche du plein emploi et d'emplois durables, ainsi que l'intégration sociale. Ces principes sont toujours aussi importants aujourd'hui. Toutefois, en dépit des engagements pris à Copenhague, la pauvreté continue d'affliger la majorité des habitants des pays en développement. Nos économies, surtout dans le secteur non structuré, sont caractérisées par le chômage et le sous-emploi.

Il n'est pas nécessaire de souligner l'importance du développement social inclusif. Ainsi, la bonne gouvernance, la participation totale de la société civile et

une action visant à assurer que les structures politiques et juridiques soient centrées sur les gens doivent être les pierres angulaires de nos efforts en matière de développement.

Cet examen et cette évaluation ont lieu au moment même où les termes de l'échange sont de moins en moins favorables pour la plupart des pays en développement, surtout en Afrique, et où les ressources financières accordées à des conditions de faveur sont à la baisse. Cette situation a des conséquences particulièrement dévastatrices pour la Zambie. En effet, la capacité de la Zambie d'assurer le service de sa dette extérieure continue de diminuer, limitant ainsi sa capacité de respecter ses engagements en matière de développement social. La Zambie se trouve dans une situation géopolitique exceptionnellement difficile. Nous sommes exposés à des chocs extérieurs soudains, comme les conflits régionaux, les hausses des prix internationaux du pétrole, la chute des prix du cuivre, des conditions climatiques de plus en plus rigoureuses et des crises financières. Nous devons renforcer nos capacités dans ces domaines afin de pouvoir anticiper, prévenir et contrebalancer les conséquences sociales et économiques négatives par le biais de stratégies nationales, régionales et internationales efficaces.

Mon pays a accordé la plus haute priorité à l'élimination de la pauvreté. En collaboration avec nos partenaires de la société civile, nous avons formulé un plan d'action national visant à réduire la pauvreté. Mais nos efforts, bien qu'ils soient nobles, demeureront sans effet tant que les causes profondes de la situation n'auront pas été éradiquées. La pauvreté en Afrique et dans plusieurs pays du tiers monde n'est pas accidentelle. Elle résulte d'une campagne prolongée et systématique d'émasculatation qui a caractérisé nos interrelations économiques et politiques. Ce sont des relations dans le cadre desquelles les intérêts personnels ont pris le pas sur la raison et la moralité. Ce sont des relations dénuées de compassion et d'empathie. En fait, ce sont des relations qui perpétuent et renforcent les inégalités et la pauvreté.

L'aide au développement n'a pas eu les effets escomptés dans les domaines critiques que sont la mobilisation sociale et l'amélioration de la situation économique. L'aide devrait idéalement être conçue de sorte à permettre aux gens de renforcer leurs capacités d'opérer des changements sur le plan du développement et de la société. De plus, l'aide devrait idéalement donner un pouvoir d'action aux pauvres et leur per-

mettre de jouer un rôle efficace à l'échelon mondial. Tel n'a pas été le cas dans le passé. Le statu quo a non seulement été maintenu, mais continue d'être renforcé.

De crainte d'être mal compris, permettez-moi de préciser que mon pays apprécie l'aide publique au développement que nous accordent nos partenaires de la coopération. Nous apprécions également les efforts déployés pour faire en sorte que, comme prévu, 0,7 % du produit intérieur brut des pays développés soit consacré à l'aide publique au développement.

Bien qu'il soit accepté, toutefois, qu'un pourcentage important de l'aide publique au développement doive être consacré à l'Afrique, il est nécessaire de revoir la nature de cette aide. Il faut repenser la philosophie de l'aide afin de créer un modèle d'aide qui mette en lumière le renforcement des capacités par le biais de l'amélioration globale des capacités économiques, sociales et politiques des démocraties naissantes et récentes qui sont confrontées à des crises de désenchantement, qui entraînent à leur tour des crises sociales voire, dans certains cas, une anarchie totale et parfois même une désintégration nationale.

Rien ne justifie, en fait, l'instabilité qui continue d'affliger le continent africain, et il n'y a pas non plus d'explication rationnelle à cet égard. Il suffit simplement de mentionner que les privations économiques sont à la base de l'instabilité politique.

Malgré les difficultés auxquelles nous devons faire face pour respecter les engagements de Copenhague, nous restons attachés à la politique et au principe du développement social. En fait, je reconnais que des facteurs internes ont contribué à la déficience du développement social en Afrique. Cependant, le monde devrait s'employer davantage à assurer que l'environnement externe est favorable au développement social.

J'ai bon espoir que la présente session extraordinaire créera un nouvel élan en vue de l'élimination des obstacles qui ont entravé l'atteinte des objectifs fixés à Copenhague. Loin de moi l'intention de jeter le blâme sur le système économique international, mais je tiens simplement à énoncer des domaines dans lesquelles d'autres initiatives doivent être prises pour faire du Programme d'action de Copenhague une réalité non seulement pour nous, mais également pour nos enfants et leurs enfants par la suite.

Mon pays a, par le passé, eu l'occasion de souligner la nécessité de veiller à ce que l'ordre mondial soit juste et les institutions financières et commerciales internationales, équitables. Nous devons assurer que nos institutions mondiales mettent l'accent sur l'élimination de la pauvreté. Si les instruments qui régissent les institutions donatrices multilatérales mettent un frein à l'orientation axée sur le développement social des programmes d'ajustement structurel, la communauté internationale pourrait peut-être envisager des mesures urgentes pour remédier à cette situation avant que ces programmes ne deviennent les causes d'un appauvrissement encore plus grand.

Le fardeau de la dette continue d'affliger de nombreux pays en développement, surtout en Afrique. L'Initiative en faveur des pays pauvres fortement endettés est la bienvenue. On a reconnu toutefois que, pour qu'il y ait un développement social en Zambie, il faut aller au-delà de cette initiative. Il est nécessaire d'assouplir les critères d'accession à l'Initiative, comme la durée d'exécution, et également d'envisager une annulation complète de la dette. Cela nous permettra de contribuer efficacement à la mise en oeuvre de l'initiative 20/20 et de faire en sorte que la mobilisation des ressources en faveur du développement social soit efficace. Il ne fait aucun doute que cela nous permettra d'accroître notre capacité de lutter contre la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire.

Le manque d'emplois salariés continue d'avoir des conséquences pour les plus pauvres d'entre les pauvres. Les femmes et les enfants sont les plus touchés, et sont donc poussés vers des activités dans lesquelles ils sont exploités, y compris des activités sexuelles commercialisées, le travail des enfants et les activités criminelles. Mon gouvernement estime que la participation de personnes venant de tous les secteurs de la société est cruciale pour parvenir à un développement durable. Les personnes malvoyantes ou malentendantes, ainsi que les personnes ayant un handicap physique et les enfants, sont mis à l'épreuve dans des circonstances extrêmement difficiles. Ils doivent tous faire partie intégrante de notre vision en matière de développement.

Compte tenu de la marginalisation des femmes et des enfants dans les structures de prises de décisions économiques, sociales et politiques, mon gouvernement collabore de près avec nos partenaires de la coopération ainsi qu'avec les organisations communautaires et non gouvernementales en vue d'assurer

l'intégration sociale des groupes défavorisés de notre société. Le défi de l'intégration sociale continue de préoccuper la population zambienne, mais notre vision en la matière est claire et est en voie d'être réalisée. Mon gouvernement estime que, pour parvenir à un développement humain durable, les gens doivent disposer d'un pouvoir d'action. L'éducation primaire universelle et les soins de santé primaires sont des éléments clés à cet égard. Mon gouvernement continue de faire en sorte que les services sociaux de base soient offerts à tous ceux qui en ont besoin. Il s'agit d'un objectif à long terme dont il n'est plus besoin de souligner l'urgence.

La question de l'égalité entre les sexes est primordiale pour tout développement durable. C'est en connaissance de cause que mon gouvernement a mis donc en place une politique nationale sur l'égalité entre les sexes afin d'intégrer cette question, notamment pour les femmes défavorisées, dans tous les programmes de développement nationaux. Nous avons accordé la plus haute priorité à la coordination de tous ces programmes en élevant au niveau ministériel la Division des sexes dans le développement. Mon gouvernement continue de poursuivre ses efforts afin de réaliser l'égalité entre les sexes à travers la création de services de base et la distribution de revenus.

Nous n'avons nullement l'intention de renégocier Copenhague mais de tenter, par de nouvelles initiatives, d'éliminer ce qui fait obstacle à son application. J'espère sincèrement que cette session extraordinaire parviendra à axer de nouveau son intérêt sur les questions pertinentes qui avaient ralenti le développement social aussi bien à l'échelle mondiale qu'au niveau de chaque pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République de Zambie de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Astrid Fischel, Vice-Présidente de la République du Costa Rica.

Mme Fischel (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, au nom du gouvernement de la République du Costa Rica, et au nom, en particulier du Président Miguel Angel Rodríguez, je voudrais vous adresser nos salutations les plus chaleureuses et les plus respectueuses. Je voudrais exprimer également notre gratitude au Secrétaire général, au Comité préparatoire et aux divers groupes de travail pour les travaux

laborieux qu'ils ont accomplis et qui ont permis de produire ce que j'appellerai une excellente documentation de base et d'organiser si bien cette session extraordinaire.

Lorsque le Président Rodríguez a entamé son mandat de président en mai 1998, il s'est engagé à consacrer les efforts de son gouvernement au développement humain et au progrès du Costa Rica, et à lutter pour réaliser une croissance qui permettrait aux hommes et aux femmes de son pays d'atteindre un niveau supérieur de bien être.

Inspiré par le Sommet de Copenhague, nous avons été en mesure de réaliser également un taux de croissance économique très satisfaisant. En deux ans nous avons ainsi connu une croissance de 15,6 %, le taux le plus élevé des 38 dernières années. Nous sommes également satisfaits du taux de chômage actuel qui est de 5 %, et du taux de sous-emploi qui est de 7 %.

Nos politiques d'emploi ont été influencées par une vague importante d'immigration d'autres pays de l'Amérique centrale, notamment du Nicaragua. Les immigrants constituent actuellement environ 13 % de la population de Costa Rica. Ce chiffre a augmenté à la suite des catastrophes naturelles qui se sont abattues sur la région au cours des dernières années. C'est ce qui a exercé une pression considérable non seulement sur le marché du travail, mais également sur les services sanitaires, sur le système éducatif ainsi que sur les logements sociaux.

Le Costa Rica célèbre cette année avec fierté le cinquantième anniversaire de l'accès des femmes au droit au vote. Au cours de la dernière réforme qui date de 1996, nous avons voté un texte de loi qui prévoit un quota de femmes dans les listes des candidats de partis au Parlement et à l'administration locale. Actuellement, les deux Vice-Présidents du Costa Rica, le Président de l'Assemblée législative et le Président de l'un des deux plus grands partis politiques du pays, sont des femmes.

Au cours de la dernière décennie, notre pays a mis au point d'autres stratégies pour atteindre ses objectifs en matière de développement social et pour attaquer de front la pauvreté. Cette action nous a permis de ramener de 30 à 20 % le nombre de familles vivant dans des conditions de pauvreté extrême, notamment en investissant dans le secteur social près de 18 % de notre produit national brut.

L'une des mesures les plus importantes que notre gouvernement a prises lorsque le Président Rodríguez a assumé ses fonctions de Président, était l'élaboration d'un plan de solidarité. Ce plan vise à lutter contre la pauvreté. Il aspire, entre autres, aux objectifs suivants : réexaminer en premier lieu nos programmes sociaux afin d'identifier les secteurs faisant double emploi et encourager ainsi la spécialisation au niveau des institutions. Ce plan vise, en deuxième lieu, à réviser les objectifs et les moyens d'action du Fonds pour le développement social et les allocations familiales qui est financé par nos propres ressources nationales, et qui dispose actuellement d'un budget annuel d'environ \$200 millions.

Nous désirons, en troisième lieu, appliquer notre système d'information démographique qui consiste à recenser les bénéficiaires potentiels de prestations sociales. Le but est d'éliminer les querelles politiques et les relations de copinage au cours de l'identification des plus nécessiteux. En quatrième lieu, au niveau des politiques sociales, l'application du principe de l'équité dans le programme éducatif nous a permis de réduire sensiblement les taux d'abandon scolaire et de redoublement. C'est ce qui nous a permis d'élargir l'accès à l'éducation tant au niveau préscolaire qu'au niveau secondaire. En cinquième lieu, en ce qui concerne la santé, nous sommes heureux d'avoir atteint un taux global de mortalité de 3,9 pour mille, un taux de mortalité infantile de 11,7 % et un taux d'espérance de vie à la naissance de 76,7 ans.

Le Gouvernement actuel a présenté un autre projet important et novateur qu'il a appelé le triangle de solidarité et qui vise à bâtir une société basée sur l'égalité des chances par le biais de l'accroissement du niveau de vie. Pour réaliser ce projet, nous comptons sur la participation de la population, convaincus que nous sommes de la capacité de chaque individu d'être créatif et d'assumer la responsabilité de sa liberté. Le triangle de solidarité a été conçu comme un moyen de promouvoir l'idée de la participation qui inciterait les communautés, les collectivités locales et les institutions du gouvernement national à travailler ensemble, en prenant des mesures et des décisions tendant à améliorer le niveau de vie de tous les Costa-Riciens, hommes et femmes.

Ces mesures ont résulté de la jonction de deux processus. Le premier a consisté à consulter le peuple et à solliciter sa participation : de bénéficiaires passifs attendant l'aide de l'État, nos citoyens sont devenus

activement impliqués dans leur propre développement. Le second a visé à renforcer le développement local et à accélérer le processus de décentralisation, accroissant par là même les capacités techniques et économiques locales.

Le triangle de solidarité permet à nos citoyens de surveiller la mise en oeuvre des projets au niveau local, tout en s'assurant du comportement éthique des pouvoirs publics et en veillant à ce qu'ils s'acquittent, en permanence, de leurs responsabilités.

Le triangle de solidarité est une politique publique, structurée de façon à promouvoir le développement de tous les Costa-Riciens, et qui tente d'unir les efforts et les aspirations de tous en vue de créer une société plus juste, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social, sans discrimination de sexe, d'ethnie, de culture ou d'âge, une société qui permette une plus grande participation de tous les citoyens et où puisse se construire une action politique dans le sens le plus large du terme.

Les objectifs historiques de notre société n'ont pas changé. L'aspiration à la croissance partagée, à la solidarité sociale et au progrès des familles sont des thèmes constants de l'ordre du jour national. Le Costa Rica continue d'être foncièrement et constamment attaché au développement humain. Les indices obtenus sont l'aboutissement de décennies d'efforts, pendant lesquelles l'absence d'armée – depuis plus de 50 ans – le processus d'approfondissement démocratique, et l'investissement dans l'éducation et la santé ont été les bastions des progrès enregistrés. Notre vision n'est ni unilatérale ni isolationniste; elle vient de la reconnaissance du fait que les mesures entreprises pour les plus grands objectifs sociaux ou économiques doivent s'insérer dans le cadre du développement de la région de l'Amérique centrale dans son ensemble.

Pour terminer, je souhaite à tous les groupes de travail ainsi qu'au Bureau le plus grand succès possible au cours de ce Sommet qui vient de commencer aujourd'hui, afin que nous puissions réaliser un jour l'idéal d'une vie digne pour toutes et pour tous dans chacun de nos pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Présidente de la République du Costa Rica de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Valentina Matvienko, Vice-Premier Ministre de la Fédération de Russie.

Mme Matvienko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est pour moi un réel honneur de prendre la parole en une assemblée de si haut niveau pour poursuivre le dialogue engagé à Copenhague sur les priorités stratégiques de développement social à l'aube du nouveau millénaire.

Cette session extraordinaire de l'Assemblée générale donne à la communauté internationale une nouvelle occasion de tirer les leçons des chocs sociaux et politiques sans précédents du XXe siècle et de tenter, par nos efforts concertés, de placer l'humanité sur la voie du développement durable et de la prospérité.

Le rapport détaillé du Secrétaire général sur le bilan de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social montre de toute évidence qu'il n'y a pas encore eu de progrès important par rapport aux objectifs de Copenhague. Les changements radicaux de modes de vie provoqués par la mondialisation ne libèrent pas le monde des anciens maux sociaux, et créent au contraire de nouveaux risques et de nouveaux défis. La menace de catastrophe mondiale qui caractérisait la période de l'affrontement nucléaire a été remplacée par les phénomènes répugnants du terrorisme international, du crime organisé, du séparatisme militant et des divisions interethniques, du trafic illicite d'armes et de stupéfiants, ainsi que d'autres graves problèmes.

Tous les pays sont loin d'avoir pu bénéficier des progrès scientifiques et techniques. Seuls un petit nombre d'États, où se trouve regroupés ce qu'on appelle le « milliard doré » des habitants de la planète, ont réussi à atteindre ce nouveau degré de prospérité. La majorité des autres États ne sont pas sortis du XXe siècle mieux armés sur les plans économique et social et ils n'en sont qu'aux premières étapes de la formation de la société postindustrielle. Le fossé entre les pôles mondiaux de pauvreté et de richesse s'élargit.

Pour inverser cette tendance, il faut restructurer toute l'architecture contemporaine des relations internationales. L'élément social doit être plus concrètement pris en compte dans les activités des organisations financières et économiques internationales. Notre devoir à tous est de transformer la mondialisation en un instrument de progrès social et économique afin que tous les pays puissent en bénéficier. Un facteur clef, dans la

réalisation de cet objectif, doit être l'Organisation des Nations Unies. La Russie a toujours appelé au renforcement de l'autorité de l'ONU au XXIe siècle et notamment dans le domaine de la coopération socioéconomique. Elle continuera de le faire. Nous sommes en effet convaincus que les questions de développement social continueront de rester dans les années à venir au centre des priorités de l'ONU.

Depuis quelque temps, les pays à économie de transition ont une influence de plus en plus sensible sur l'évolution du monde. Ces pays ont la volonté de surmonter les coûts sociaux des processus de transition, de mettre fin à la pauvreté et à la misère et de garantir le plein emploi et l'insertion sociale. Cependant, leurs efforts dans ce sens n'ont pas reçu l'écho attendu de la communauté internationale.

Le rapport détaillé du Secrétaire général fait état de la dégradation de la situation socioéconomique des pays d'Europe centrale et orientale et des pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) sans toutefois répondre à la question de savoir quelles mesures supplémentaires seraient nécessaires au niveau international pour empêcher l'exclusion sociale de millions de gens dans cette région. La Russie estime qu'il est maintenant nécessaire d'organiser, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, une grande conférence régionale de haut niveau pour étudier les problèmes du développement social dans les pays à économie de transition. Cette conférence serait consacrée en particulier à la recherche de nouvelles ressources à ces fins. Des représentants des institutions spécialisées, des fonds et programmes de l'ONU, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de donateurs intéressés devraient y participer. On pourrait organiser cette conférence en Russie en 2002-2003. J'espère que cette idée trouvera un écho favorable chez tous les participants de la session extraordinaire et surtout chez les dirigeants des pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI qui sont présents ici.

Peu de pays au monde ont connu autant d'événements tragiques que la Russie au XXe siècle. Nous ne savons que trop que la Russie ne pourrait soutenir d'autres chocs sociaux et politiques, catastrophes ou transformations radicales. Le Gouvernement russe achève l'élaboration d'une stratégie de développement national à long terme visant à surmonter les conséquences de la longue crise récente et à créer les conditions favorables à un développement socioéconomique effectif. Ce programme de réforme socioéco-

nomique sera examiné à la prochaine séance du conseil des ministres à laquelle je participerai immédiatement après mon retour à Moscou.

Dans l'élaboration de cette nouvelle stratégie, les dirigeants russes se sont dûment appuyés sur la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague. En nous fondant sur les décisions du Sommet social, nous avons beaucoup accru l'efficacité de notre politique sociale. La protection sociale de la population est maintenant ciblée : l'aide de l'État va aujourd'hui à ceux qui en ont vraiment besoin. Dans la lutte contre le chômage, nous donnons la priorité à l'élaboration de programmes d'emploi actif prévoyant l'adaptation des gens aux besoins du marché du travail.

La Russie dispose de ressources naturelles et d'un potentiel énergétique énormes mais notre principale richesse réside dans notre capital humain inestimable. C'est pourquoi le Gouvernement russe s'est donné comme priorité d'améliorer le niveau de vie de la population et de créer pour chacun des conditions de vie dignes. Ces dernières années, il y a eu une stabilisation de la situation politique. On a observé une tendance à la croissance économique, à la stabilisation et à l'abaissement de l'inflation, ce qui nous a permis d'obtenir des améliorations sensibles.

L'an dernier, les salaires du secteur public ont augmenté de 150 %, les bourses ont doublé et les retraites ont été indexées. Bien sûr, leur niveau est encore insuffisant. En dépit des difficultés, nous avons consacré, ces dernières années, une part beaucoup plus importante du budget au développement du système d'assurances sociales, à la culture, à l'éducation et à la santé. Dans le budget 2000 est prévue une nouvelle augmentation des dépenses dans le domaine social.

Une autre tâche que doit entreprendre le Gouvernement russe est directement liée à la quête de solutions aux problèmes de développement social : il s'agit d'assurer l'intégration progressive de l'économie russe dans les structures économiques mondiales. Afin de parvenir à ce but, nous apporterons un appui soutenu aux entrepreneurs russes, nous nous opposerons vigoureusement à la discrimination dont souffre la Russie sur les marchés mondiaux de produits de base, de services et des capitaux et nous nous efforcerons d'avoir accès à l'Organisation mondiale du commerce.

Pour parvenir pleinement à réaliser l'ordre du jour du Sommet social, toutes les nations doivent travailler de concert. Ce n'est qu'en unissant nos efforts

que nous pourrons faire face comme il convient aux défis de notre temps et trouver des solutions raisonnables aux problèmes mondiaux auxquels l'humanité est confrontée. Je suis persuadée qu'ensemble nous réussirons à atteindre le noble but qui consiste à faire du XXIe siècle une ère de partenariat social et de prospérité économique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Eduardo Ferro Rodrigues, Ministre du travail et de la solidarité du Portugal.

M. Ferro Rodrigues (Portugal) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie – et les pays associés, Chypre et la Turquie, ainsi que le pays de l'Association européenne de libre-échange, l'Islande souscrivent à cette déclaration.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude au Secrétaire général et à la Division des politiques sociales et du développement social pour l'excellent travail de préparation qui a été entrepris avant cette session extraordinaire, ainsi qu'aux présidents du Comité préparatoire et de tous les Groupes de travail pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés lors du processus de négociation. Je remercie également le Gouvernement suisse d'accueillir cette session extraordinaire.

Il y a cinq ans lors du Sommet mondial pour le développement social, les chefs d'État ou de gouvernement se sont engagés et ont engagé leurs pays à mettre en oeuvre le principe d'une société pour tous, accordant à l'être humain une place centrale dans le développement. Ce principe demeure valable même si au cours des cinq dernières années le monde a affronté un grand nombre de nouveaux défis qui ont eu des répercussions sur le développement social. La mondialisation, les crises économiques et l'apparition d'un nouvel ordre économique exigent tous des solutions rapides.

L'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre des engagements contractés à Copenhague depuis 1995 ont montré que certains progrès ont été réalisés; toutefois, ces progrès ont été inégaux et de nouvelles initiatives s'imposent. Nous nous félicitons du fait qu'il est de plus en plus largement admis, notamment au sein des

institutions financières internationales, que la pleine mise en oeuvre des engagements contractés à Copenhague revêt une importance critique pour la réalisation des objectifs internationaux de développement.

Au paragraphe 8 de la Déclaration de Vienne sur les droits de l'homme, à laquelle l'Union européenne est profondément attachée, on reconnaît que

« la démocratie, le développement et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont interdépendants et se renforcent mutuellement. »

La création d'un environnement politique, juridique et économique permettant à l'homme de parvenir au développement social est d'une importance capitale. Le développement social durable ne peut se faire que dans un climat politique de bonne gouvernance.

Le Conseil européen de Lisbonne de mars 2000 a désigné un nouvel objectif stratégique pour l'Union européenne au cours de la prochaine décennie : il s'agit pour l'économie européenne de devenir une économie plus compétitive et plus dynamique reposant sur la connaissance et capable d'une croissance économique durable qui assurera un accroissement du nombre d'emplois et de leur qualité ainsi qu'une plus grande cohésion sociale. La réalisation de cet objectif exige une stratégie générale permettant de retrouver les conditions propices au plein emploi, un emploi productif et digne.

M. Mbanefo (Nigéria), Vice-Président, assume la présidence.

L'Union européenne tient à saisir cette occasion pour souligner brièvement certaines des questions essentielles pour l'avenir et pour renforcer la nécessité d'un suivi coordonné des conférences et des sommets pertinents tenus par l'Organisation des Nations Unies au cours de la dernière décennie, notamment de la toute récente session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI siècle ».

L'Union européenne tient à souligner la contribution fondamentale des femmes au développement social et leur rôle essentiel pour l'élimination de la pauvreté. Le programme d'action de Beijing, auquel viennent s'ajouter les initiatives qui ont été convenues lors de la session extraordinaire mentionnée plus haut, ainsi que la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, reste la

pierre angulaire de la quête de l'égalité entre les sexes. L'égalité entre les sexes est la responsabilité des hommes aussi bien que des femmes. Les États doivent assumer leur obligation de mettre fin à la discrimination et à la violence contre les femmes et garantir le plein emploi et l'emploi égal aux femmes ainsi que la jouissance de tous leurs droits et libertés fondamentaux.

Nous réaffirmons l'engagement que nous avons pris de réduire de moitié d'ici à l'an 2015 la proportion de personnes vivant en situation d'extrême pauvreté; ceci doit rester un objectif fondamental de la communauté mondiale et nous nous réjouissons du fait que cette session extraordinaire l'entérinera officiellement.

Le respect, la promotion et la réalisation des principes contenus dans la déclaration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi sont une condition préalable essentielle au développement social et économique. La ratification universelle et la pleine mise en oeuvre des conventions essentielles de l'OIT relatives aux droits fondamentaux des travailleurs sont donc de la plus grande importance. L'Union européenne considère la réalisation de l'objectif du plein emploi et du travail décent pour tous comme une priorité de base pour l'élimination de la pauvreté et l'inclusion sociale.

La communauté internationale doit s'identifier ces aspects essentiels de la politique sociale qui soutiennent le développement économique dans un monde en voie de mondialisation et commencer à élaborer un cadre de principes sociaux pour faire en sorte que les objectifs de Copenhague soient intégrés dans l'élaboration de politiques nationales et internationales.

Des sociétés inclusives fondées sur la non-discrimination, la tolérance, le respect de la diversité, l'égalité des chances, la solidarité et la participation de tous les membres doivent assurer un accès universel aux services sociaux de base et prendre des mesures de protection particulières à l'intention des personnes et des groupes défavorisés et vulnérables.

Les investissements dans l'éducation et la santé donnent de meilleurs résultats socioéconomiques que tout autre investissement. Le récent Cadre d'action pour l'éducation pour tous, adopté à Dakar, a établi des objectifs auxquels souscrit entièrement l'Union européenne, qui s'est également engagée à assurer la formation continue en tant qu'outil essentiel pour faire face aux défis d'un monde en mutation rapide.

La promotion de la santé et la prévention des maladies nécessitent une meilleure performance des systèmes de santé pour lutter, en particulier, contre des maladies épidémiques faciles à prévenir telles que la polio et la rougeole et des maladies épidémiques comme le VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, ainsi que le paludisme et la tuberculose; pour fournir des informations et des services d'hygiène sexuelle et de santé en matière de reproduction; et pour mettre des médicaments indispensables à la disposition du public.

L'augmentation considérable des ressources allouées au développement social et leur utilisation plus efficace nécessitent un regain d'efforts aux niveaux national et international. L'Union européenne s'est engagée à atteindre l'objectif de 0,7 % de son produit national brut convenu au niveau international pour l'aide publique au développement. Ses États membres continueront de s'efforcer de réaliser cet objectif qui a déjà été atteint par certains de ses membres. Reconnaissant l'impact social du fardeau de la dette pour de nombreux pays, l'Union européenne s'efforcera d'assurer la mise en oeuvre intégrale et rapide de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres en développement fortement endettés. Les mesures d'allègement de la dette devraient libérer davantage de ressources locales pour réduire la pauvreté et améliorer la productivité. Les efforts nationaux et internationaux concertés tendant à faciliter l'intégration de l'Afrique et des pays les moins avancés dans l'économie mondiale et à encourager leur participation au système commercial multilatéral doivent être renforcés dans les années à venir.

Pour suivre, évaluer et mesurer ce que nous avons accompli et ce qui nous reste à accomplir, il nous faut consolider la série cohérente d'indicateurs généralement admis aux niveaux national et international. Les organes et institutions compétents des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, les institutions de Bretton Woods et d'autres organisations internationales telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques doivent favoriser les efforts d'appui en vue de l'élaboration d'indicateurs pertinents du développement social. Dans ce contexte, le Conseil européen de Lisbonne a réaffirmé la nécessité d'élaborer de nouveaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs et des repères dans les domaines de l'emploi et de la protection sociale.

Tout en reconnaissant la responsabilité fondamentale des gouvernements dans la promotion du développement social, l'Union européenne considère que la participation de la société civile, y compris des organisations non gouvernementales et des autres protagonistes à un dialogue diversifié, est un outil essentiel à la pleine réalisation des objectifs de Copenhague. L'Union européenne souligne également l'importance de la responsabilité collective du secteur privé dans la réalisation de ces objectifs. L'Union européenne est heureuse de pouvoir dire que depuis 1995, un dialogue a été instauré entre la société civile et les organismes des Nations Unies, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

L'Union européenne reste profondément attachée au Programme d'action de Copenhague, qui continue de fournir une base solide pour l'élaboration des politiques nationales et internationales, et devrait permettre d'atteindre l'objectif ultime d'un développement durable axé sur l'être humain en vue d'édifier un monde plus juste et plus stable. Sa mise en oeuvre cependant doit être renforcée et orientée vers des objectifs précis.

Tel est le défi que nous devons relever ici à cette session extraordinaire et au-delà.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mozammel Hossain, Ministre d'État du bien-être social du Bangladesh.

M. Hossain (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à dire que nous avons pleinement confiance dans votre capacité de conduire nos délibérations vers le succès

Le Père de la Nation du Bangladesh, Bangabandhu cheikh Mujibur Rahman, avait l'ambition d'édifier un Bengale d'or, où chaque citoyen pourrait vivre dans la dignité, où il n'y aurait ni pauvres, ni analphabètes, ni sans-abri, ni personne souffrant de la faim. Nous continuons de nous inspirer de sa vision dans les efforts que nous déployons pour protéger les droits de notre peuple face aux immenses problèmes qu'il rencontre. Notre gouvernement actuel, dirigé par le Premier Ministre cheikh Hasina, accorde une grande priorité au développement social. J'évoquerai ici certains faits concernant le Bangladesh; vous trouverez des informations supplémentaires dans le document sur le Bangladesh qui est actuellement distribué.

À la suite du Sommet de Copenhague, un plan d'action national a été adopté dans le cadre du cin-

quième plan quinquennal du Bangladesh. Un comité national composé de représentants des ministères concernés et de la société civile a été créé en 1996 pour mettre en œuvre ce plan d'action national. Des programmes soumis à un calendrier précis ont été adoptés en vue de la réalisation des objectifs du Sommet. Le Bangladesh a d'ailleurs dépassé l'objectif de l'initiative 20/20. Près de 40 % de l'ensemble des ressources allouées au programme de développement annuel sont consacrées aux secteurs sociaux.

Nous avons fait de l'élimination de la pauvreté, de l'expansion de l'emploi productif et de l'intégration sociale nos principales priorités. Près de 42 % des ressources totales du programme de développement annuel sont consacrées aux secteurs de l'agriculture, du développement rural, du bien-être social, du développement des jeunes, de l'enseignement primaire et de la santé. D'autres programmes de lutte contre la pauvreté ont été mis en place, tels que le projet Ashrayan, destiné aux sans-abri, le Programme de développement pour les groupes vulnérables, les programmes vivres contre travail et vivres contre éducation, les projets spéciaux en faveur des handicapés et le versement d'allocations aux veuves en détresse et aux personnes âgées.

Le succès que le programme de microcrédit a remporté au Bangladesh est notoire. Il vise essentiellement à faire reculer la pauvreté, mais a également une incidence considérable sur l'autonomisation des femmes bangladaises. Le Sommet sur le microcrédit, organisé à Washington en février 1997 et coprésidé par le Premier Ministre cheikh Hasina, a reconnu que le microcrédit constituait une stratégie de première importance pour parvenir aux objectifs fixés au Sommet mondial pour le développement social. Le Sommet a approuvé le lancement d'une campagne mondiale visant à accorder à 100 millions de familles parmi les plus pauvres au monde un crédit leur permettant de travailler à leur propre compte d'ici à 2005.

Le Bangladesh a défendu la cause du développement social au sein de toutes les grandes instances internationales, y compris la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur Beijing + 5 qui s'est tenue récemment. Au niveau régional, le Bangladesh est également profondément attaché aux objectifs de la Déclaration de Dhaka sur l'élimination de la pauvreté, adoptée par les pays de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, concernant l'élimination de la pauvreté en Asie du Sud, de préférence d'ici à 2002.

Nous avons tout particulièrement mis l'accent sur la création d'emplois productifs. Une stratégie d'ensemble en matière d'emploi a été intégrée à notre cinquième plan quinquennal.

L'intégration sociale représente un engagement constitutionnel pour le Bangladesh. Elle concerne en priorité les groupes les plus vulnérables et les groupes marginalisés de la société. L'Accord de Chittagong Hill Tracts a mis fin à des décennies d'insurrection et ouvert la voie à une meilleure intégration des populations tribales dans la vie du pays.

Il serait prématuré de tirer des conclusions définitives quant aux répercussions des mesures prises sur les indicateurs socioéconomiques du Bangladesh dans le cadre des activités consécutives au Sommet mondial pour le développement social. On peut d'ores et déjà constater toutefois que l'augmentation des fonds alloués aux secteurs sociaux a grandement contribué à la réalisation des objectifs fixés au Sommet. Ainsi, le taux de croissance de la population est passé de 1,81 % à 1,5 % en 1998; le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 43,2 % en 1995 à 58 % en 1998; et 44,7 % de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté en 1999 contre 47,9 % en 1996.

La création d'un environnement propice au développement social n'est pas réalisable sans un engagement collectif de la communauté internationale. Les participants au Sommet de Copenhague s'étaient en particulier engagés à renforcer la coopération internationale, régionale et sous-régionale pour le développement social.

Peu de progrès ont été réalisés pour nous rapprocher de l'objectif convenu de consacrer 0,15 % à 0,2 % du produit national brut à l'aide publique au développement des pays les moins avancés. La plupart de ces pays continuent de se heurter à des problèmes pour accéder aux marchés et ils connaissent une baisse de l'investissement étranger direct et du transfert des technologies. À moins que des mesures urgentes ne soient prises, les objectifs du développement social resteront hors de portée pour la plupart des pays les moins avancés.

Si certaines réalisations peuvent paraître encourageantes, il reste encore beaucoup à faire. Nous allons définir de nouvelles initiatives à cette session extraordinaire et nous voudrions à cet égard formuler les recommandations suivantes.

Premièrement, il faut renforcer davantage le Conseil économique et social, qui est l'organe principalement responsable de coordonner les efforts menés au plan international pour assurer le suivi des conférences de l'ONU, y compris du Sommet mondial pour le développement social, et accroître son efficacité en encourageant des relations de travail plus étroites avec ses organes subsidiaires et avec les fonds et programmes de l'ONU, ainsi qu'avec les institutions spécialisées de l'ONU.

Deuxièmement, il est essentiel de maintenir des échanges constants entre le système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et les États Membres pour mettre en place un partenariat pour le développement social efficace.

Troisièmement, il convient de renouveler les engagements pris en mobilisant et en affectant des ressources suffisantes et en facilitant le transfert des technologies pour réaliser les objectifs fixés lors du Sommet pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés.

Quatrièmement, il importe d'atteindre les objectifs fixés pour l'aide publique au développement en accordant une attention particulière aux pays les moins avancés et à la mise en oeuvre efficace de l'initiative 20/20 qui vise à garantir des ressources accrues pour le développement social.

Cinquièmement, il faut créer un fonds de la mondialisation pour financer les programmes de développement social destinés à résoudre les problèmes découlant de la mondialisation.

Le Sommet de Copenhague a placé le développement social au centre de l'ordre du jour politique mondial et nous sommes fermement convaincus qu'avec la volonté politique nécessaire et un effort collectif de notre part, nous devrions être en mesure de réaliser les objectifs du développement social et d'établir un nouvel ordre plus juste, plus pacifique et plus prospère au nouveau millénaire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Jaime Ruiz, Conseiller spécial auprès du Président de la Colombie pour les affaires politiques.

M. Ruiz (Colombie) (*parle en espagnol*) : Au nom du Gouvernement de la Colombie, je voudrais remercier tout particulièrement les groupes de travail et

le comité préparatoire du travail qu'il ont accompli pour préparer la tenue de cette magnifique réunion.

Si l'on analyse les efforts qui ont été consentis par la Colombie pour améliorer le niveau de vie de ses citoyens, il faut tout d'abord tenir compte du contexte de violence qui résulte d'un conflit interne très long et de l'explosion du trafic des drogues qui a gravement entravé le développement du pays.

Cette réalité nous a plongés dans un cercle vicieux où la violence devient un obstacle qui empêche la société de s'engager dans la voie d'un développement durable. Nous avons besoins d'un nouveau cadre conceptuel pour définir – ou redéfinir – et évaluer le développement social dans de telles circonstances. Il est vrai que la Colombie n'est pas le seul pays qui a été gravement touché par le problème mondial des drogues, lequel s'est transformé en un trafic illégal représentant des milliards de dollars qui a des effets déstabilisateurs graves sur les démocraties des pays économiquement faibles.

Tout en ayant à affronter la situation complexe découlant de ce climat de violence, l'État colombien a consenti des efforts importants au cours des dernières décennies pour augmenter ses investissements dans le domaine social. Ainsi, les dépenses sociales sont passées de moins de 5 % du produit national brut dans les années 60 à 9 % en 1990 pour atteindre 15,6 % en 1996. En d'autres termes, les dépenses sociales ont quintuplé en termes réels au cours des trente dernières années dans les secteurs prioritaires de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, des services d'assainissement de base et du logement.

Cet effort se reflète dans l'amélioration constante des indicateurs traditionnels de développement économique et social : la mortalité infantile est passée de 90 à moins de 30 pour 1 000 naissances pour les enfants de moins d'un an, tandis que, dans le secteur de l'éducation, le taux d'analphabétisme est tombé de 19 % à 10 %.

Les indicateurs de la pauvreté font également apparaître des résultats positifs : entre 1985 et 1997, l'indice des besoins de base non satisfaits est passé de 45 % à 26 %, et celui des personnes vivant dans une pauvreté extrême de 22 % à 8,6 %. Pourtant, les progrès réalisés dans le secteur social ont stagné à partir de 1996 à cause, notamment, du conflit armé très violent qui est alimenté par le trafic des drogues. L'incertitude a eu pour effet de faire baisser les inves-

tissements à des niveaux encore jamais atteints dans l'histoire et par voie de conséquence, en 1999, notre pays a connu, pour la première fois depuis 60 ans, un taux de croissance négatif, et le taux de chômage a atteint 20 %.

La violence et le trafic des drogues sont devenus les principaux obstacles au développement social. Le trafic des stupéfiants a eu des coûts économiques et sociaux très élevés en Colombie. Nous avons été contraints de dépenser chaque année près d'un milliard de dollars pour des activités liées à la lutte contre le trafic des drogues. Il ne fait aucun doute que ces ressources devraient être consacrées à de nouveaux investissements dans le domaine social.

Les cultures illicites ont eu des conséquences négatives sur les populations des régions rurales et ont porté atteinte aux écosystèmes de zones déjà fragilisées, notamment dans la forêt amazonienne. On estime que pour chaque hectare de culture illicite telle que le coca, quatre hectares de la forêt amazonienne sont détruits. Ainsi, au cours des 15 dernières années, près d'un million d'hectares de forêt ont été détruits. D'autre part, les paysans qui se livrent à ces activités illégales n'ont pas amélioré leur niveau de vie, en opposition avec les intermédiaires et les trafiquants qui se sont enrichis sur le marché mondial des drogues.

Le conflit qui fait rage en Colombie est donc un conflit particulier qui exige également une solution très particulière. C'est ce qui le Gouvernement colombien tente actuellement de faire en s'efforçant d'avancer sur trois fronts à la fois. Tout d'abord, il faut parvenir à une solution politique négociée du conflit interne, assortie d'un engagement à défendre et promouvoir les droits de l'homme.

Deuxièmement, nous devons lutter contre le trafic de stupéfiants et ses conséquences, car ce phénomène représente aujourd'hui notre ennemi public numéro un et constitue une grave menace aux efforts de paix en Colombie.

Troisièmement, nous investissons dans les questions sociales et dans l'aide humanitaire, en particulier dans les zones rurales qui sont davantage touchées par la violence. Nous espérons que ces mesures permettront de promouvoir le développement et aideront les habitants de ces zones à sortir de leur dépendance économique à l'égard des cultures illicites. Ces importants investissements sont essentiels pour rebâtir le capital humain, physique, naturel et social du pays.

Toutes ces mesures relèvent d'un plan ambitieux appelé le « Plan de la Colombie », qui a déjà été présenté à la communauté internationale. Il s'agit principalement d'un plan social, puisque 75 % de ses ressources seront consacrées aux questions sociales. L'objectif consiste à mettre en place des conditions favorables à l'avancement du processus de paix et à faire en sorte qu'il soit durable à long terme.

La Colombie, à l'instar d'un nombre limité d'autres pays, a porté presque entièrement sur ses épaules le poids considérable de la lutte contre le trafic des stupéfiants, en dépit du fait qu'il s'agisse d'un problème international qui est alimenté par la demande de drogues illicites venant des pays développés. Nous espérons donc qu'à l'avenir, le principe de la responsabilité partagée sera mieux observé, et qu'avec l'appui de la communauté internationale, la Colombie sera en mesure de surmonter les principaux obstacles qui limitent son développement et l'empêchent d'améliorer la situation sociale de ses habitants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Martine Aubry, Ministre de l'emploi et de la solidarité de la France.

Mme Aubry (France) : D'emblée, je suis très heureuse de saluer toute l'assistance.

Les manifestations qui se déroulent « Cinq ans après » doivent être à la hauteur des actes fondateurs, et j'exprime ici le souhait et la conviction de la France que cela sera le cas.

Le Sommet du développement social de Copenhague a marqué une étape importante. Rappelons-nous le discours unique qui prévalait alors sur la mondialisation. Le Sommet de 1995 l'a nettement infléchi en suscitant un engagement d'une ampleur sans précédent des États et des institutions internationales dans le combat contre la pauvreté, et en donnant, au plus haut niveau politique, un contenu fort aux valeurs qui fondent le développement social.

Je voudrais revenir sur l'actualité de ces objectifs aujourd'hui.

Tout d'abord, le respect des droits de l'homme, l'exercice effectif de tous les droits politiques, civils, économiques, sociaux, culturels, conçus non seulement comme une exigence éthique mais aussi comme un facteur de développement économique et social.

La réduction des inégalités entre les États et au sein des États et la lutte contre la pauvreté nécessitent au plan interne, comme l'a rappelé le Sommet de Copenhague, une intervention régulatrice ou correctrice de l'État dans le jeu des mécanismes du marché, et nécessitent au plan international une solidarité accrue entre nations riches et pauvres.

La mise en oeuvre de ces objectifs passe en particulier par le partenariat avec la société civile et par le dialogue social. À cet égard, nous avons mis en place en France un comité de suivi de Copenhague qui associe toutes les « forces vives » (organisations patronales et syndicales, organisations non gouvernementales), initiative originale parmi d'autres qui répond à l'objectif de la démarche retenue à Copenhague.

Disons-le clairement, le bilan de Copenhague a ses ombres et ses lumières. Parmi les constats les plus inquiétants, il est clair que les inégalités ont progressé, entre les États et au sein même des États. Le mérite de la présente session extraordinaire est de ne pas cacher cette réalité mais d'en tirer toutes les conséquences pour l'avenir.

La France est convaincue qu'il est nécessaire de réaffirmer notre volonté politique collective de mettre en oeuvre et d'approfondir les valeurs exprimées lors du Sommet de Copenhague. J'appuie à cet égard fortement les propos de mon collègue portugais, qui s'est exprimé au nom de l'Union européenne, et je saisis cette occasion pour souligner les résultats remarquables de la présidence portugaise de l'Union européenne et son souci de jeter des ponts entre le Nord et le Sud. La future présidence française de l'Union européenne s'inscrira dans cette démarche.

Je salue aussi la déclaration politique commune des pays francophones qui exprime notre préoccupation partagée de lutter contre les inégalités, particulièrement entre les pays du Nord et du Sud.

À l'occasion de la réaffirmation des engagements souscrits au Sommet de Copenhague, je souhaite marquer la volonté de mon pays de voir des progrès s'accomplir dans quatre directions.

En premier lieu, il y a la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Nous devons mettre en place des stratégies nationales ambitieuses et concertées, que nous souhaitons promouvoir au niveau européen. Nous devons rendre prioritaire dans l'aide au développement la réalisation des objectifs sociaux des sommets des Na-

tions Unies. L'éradication de la pauvreté et la lutte contre les inégalités doivent être des priorités de la coopération internationale au développement. Le droit au développement, dont l'individu devrait être le principal bénéficiaire, implique un soutien affirmé de la communauté internationale.

En second lieu, des progrès doivent être réalisés dans la promotion et la mise en oeuvre effective des droits de l'homme et des droits économiques, sociaux et culturels. Nous devons avancer dans l'application de la déclaration de l'OIT sur les droits fondamentaux des travailleurs. Ces progrès passent par des programmes coordonnés de coopération pour la promotion de la Déclaration, et par une prise en compte des droits des travailleurs dans les institutions multilatérales. Mais ces actions ne doivent pas conduire les pays riches à imposer un protectionnisme déguisé. Ce sommet constituera un test à cet égard.

En troisième lieu, il faut mettre en oeuvre rapidement et complètement, l'initiative sur la dette pour les pays pauvres très endettés, qui doit beaucoup au Sommet de Copenhague. Il nous faudra réfléchir au-delà aux moyens de prévention des processus d'endettement de ces pays, mais nous devons aussi donner un contenu concret, en imaginant des modalités pragmatiques, à une gestion plus sociale des programmes d'ajustement structurels, point sur lequel nous n'avons pas suffisamment progressé.

Enfin, il est urgent d'approfondir la stratégie pour les pays les moins avancés, particulièrement en Afrique, à l'occasion de la prochaine conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Tous les aspects du développement sont concernés. La priorité bien sûr doit être donnée à l'accès aux services sociaux de base, notamment l'éducation et la santé – deux secteurs majeurs. La France militera aussi pour une accentuation de la lutte contre les grandes pandémies, et l'accès des pays les plus pauvres aux médicaments. Un accent doit être mis sur la prévention du sida et son traitement dans toutes ses dimensions, où nous devons là aussi avancer sur l'accès des pays les plus pauvres aux traitements les plus appropriés. Ceci passe notamment par une coopération renforcée et systématisée entre les institutions de l'ONU et les laboratoires pharmaceutiques.

Sur tous ces points, il existe des éléments intéressants et même des propositions audacieuses dans les documents soumis à l'Assemblée. Je forme le voeu

qu'on les retrouve dans les conclusions du Sommet. Nous ne pouvons pas décevoir. C'est notre crédibilité qui est en cause, et celle de l'Organisation des Nations Unies.

Je demeure confiante, sachant que c'est dans la dernière ligne que s'opèrent les progrès décisifs, ce qui fut largement le cas pour Copenhague.

Je termine en citant quelques mots du discours prononcé par le Premier Ministre français, Lionel Jospin, devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1999 :

« Face à la mondialisation, un choix s'impose. Nous pouvons nous en remettre à des lois économiques prétendument universelles et, par là, abdiquer nos responsabilités politiques. Nous pouvons au contraire chercher à ordonner la mondialisation et à construire ainsi la maîtrise de notre destinée collective. [...] Ce monde a besoin de règles. Ce monde a besoin de l'ONU. » (A/54/PV.4, p. 30)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mme Anne Konaté, Ministre de l'économie et des finances du Burkina Faso.

Mme Konaté (Burkina Faso) : Je suis particulièrement heureuse de vous adresser, au nom de la délégation burkinabè, nos vives félicitations pour votre élection à la présidence de la session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Permettez-moi de saisir l'opportunité qui m'est offerte pour m'acquitter d'un agréable devoir en remerciant le Gouvernement et le peuple suisses pour tout ce qui a été mis en oeuvre en vue de faciliter notre tâche. J'aimerais également adresser mes félicitations et mes remerciements au Secrétariat pour la qualité des documents fournis et pour les travaux préparatoires d'une manière générale.

La présente session extraordinaire placée sous le thème « Sommet mondial pour le développement social et au delà : le développement social à l'heure de la mondialisation » s'ouvre à un moment où la scène internationale, particulièrement celle de l'Afrique, reste encore marquée par de nombreux fléaux. Au moment où l'on enregistre une remarquable avancée de la communauté internationale, notamment au plan scientifique et technologique, près de 1,5 milliard de personnes, soit une personne sur quatre vit encore avec moins d'un dollar par jour.

Tenant compte de cet état de choses, le Sommet mondial pour le développement social, tenu du 6 au 12 mars 1995 à Copenhague, afin d'examiner les problèmes préoccupants de la pauvreté, du chômage et de la désintégration sociale, avait débouché sur l'adoption d'une Déclaration et d'un Programme d'action invitant les gouvernements à axer le développement sur la personne humaine et à développer un esprit de coopération et de partenariat pour répondre aux besoins des couches les plus défavorisées et les plus vulnérables.

Cinq années après la tenue du Sommet, force est de reconnaître que des progrès ont certes été accomplis, néanmoins, des efforts restent à faire. Car le constat est que la pauvreté n'a pas diminué, elle a même augmenté par endroit; aussi, des actions complémentaires sont-elles nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

L'Afrique a fait son bilan des progrès réalisés en vue du développement social. En effet, sous l'égide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, trois conférences sous-régionales ont été organisées respectivement à Nairobi pour l'Afrique de l'Est et australe, à Marrakech pour l'Afrique du Nord et à Ouagadougou pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.

De façon générale, on peut dire que les indicateurs macroéconomiques sont positifs. En effet, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de manière régulière passant de 2,9 % en 1997 à 3,3 % en 1999. Pour ne parler uniquement que des deux dernières sous-régions susmentionnées, il a été respectivement de 3,6 % et 4,9 %. Pris individuellement, 31 pays sur 53 ont réalisé des taux de croissance supérieurs aux taux d'accroissement de leur population, ce qui a permis d'améliorer le revenu par habitant. Treize de ces 31 pays ont vu leur PIB augmenter d'au moins 5 %, soit le seuil requis pour une réduction durable de la pauvreté.

Le Burkina Faso n'est pas en reste dans cette situation optimiste. Dans les domaines des secteurs sociaux, des progrès non négligeables ont été accomplis. Dans le domaine de l'enseignement de base qui reste une priorité pour le pays, le taux de scolarisation est passé de 35,7 % en 1995 à 41 % en 1999, et de nouvelles approches sont en cours d'expérimentation. Quant au taux d'alphabétisation, il a connu une légère hausse, passant de 22,2 % en 1994 à 24 % en 1998. Au niveau sanitaire, le taux de mortalité infanto-juvénile a

régressé de 164 pour mille en 1995 à 158 pour mille en 1996. Le taux de mortalité infantile a pour sa part connu une baisse durant cette même période passant de 86 à 82 pour mille.

Si ces quelques résultats incitent un tant soit peu à l'optimisme, nous sommes néanmoins convaincus que la tâche reste immense. Le Burkina Faso réaffirme sa volonté et son engagement à appliquer la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague; et pour ce faire, mon pays réitère son appel à tous les partenaires au développement pour dégager des ressources additionnelles au profit du développement durable.

De nos jours, trois phénomènes supplémentaires exacerbent la pauvreté avec une ampleur nouvelle à l'échelle mondiale : déchaînement de conflits, épidémie du VIH/sida et dégradation de l'environnement. Ces trois phénomènes, ou du moins leur conjugaison, ont fait replonger des millions d'individus dans la pauvreté au cours des 15 dernières années, en s'attaquant à leurs ressources et en détruisant leur environnement.

Dans ce contexte, l'élimination de la pauvreté s'impose de plus en plus comme un défi majeur pour les années à venir, spécialement dans les régions les plus affectées et plus particulièrement en Afrique subsaharienne. La pauvreté y constitue en effet l'un des tous premiers fléaux, tant par son ampleur et sa progression relative que par la menace sérieuse qu'elle fait peser sur la stabilité socio-politique et économique, car comme l'a récemment déclaré l'ancien Directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus : « la paix et le développement reposent aussi sur des progrès rapides et convaincants dans la réduction de la pauvreté ».

Les principales caractéristiques de cette pauvreté que nous vivons en Afrique sont : le médiocre bilan de la croissance économique, les inégalités marquées dans les niveaux de revenus et la propriété des moyens de production, ainsi que le manque d'accès aux services essentiels, qui se traduisent par un faible développement des ressources humaines et des rendements agricoles insuffisants.

Dans de nombreux pays africains, les performances de l'économie se sont essentiellement améliorées depuis le milieu des années 90 et la croissance du PIB moyen par habitant s'est accélérée sur tout le continent, mais la croissance y demeure fragile et elle ne suffit pas à mettre fin à l'aggravation de la pauvreté. C'est en Afrique subsaharienne, où 50 % de la population vit

dans la pauvreté absolue, contre 20 % en Afrique du Nord, que le problème est encore plus aigu.

En outre, si l'on ose affirmer que la situation des femmes a considérablement évolué au cours des quarante dernières années, notamment grâce aux instruments internationaux tels que le Programme d'action de Beijing et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, il n'en demeure pas moins qu'il existe un hiatus entre les discours et les actes lorsqu'il s'agit de perpétuer ces progrès en Afrique.

Les obstacles économiques et juridiques opposés aux femmes africaines et la discrimination dont elles sont l'objet au sein de la société limitent l'impact des politiques et des actions engagées en vue d'améliorer leur situation, d'accroître leur productivité et de donner leur pleine mesure. Citons à cet égard, la faiblesse des investissements consacrés à l'éducation et à la santé de la femme ainsi que le manque d'accès de cette dernière aux services et aux biens réels, les obstacles juridiques et réglementaires qui limitent les options qui s'offrent à elle et l'empêchent de contribuer pleinement au développement du continent.

Dans le nouveau contexte de mondialisation et de libéralisation, l'Afrique reste le continent qui compte le plus de subdivisions territoriales, avec 165 frontières découpant la région en 51 États dont 22 comptent moins de 5 millions d'habitants et 11 moins de un million. Le continent se heurte alors à des problèmes de taille très réels au niveau de la demande et de l'offre. C'est pourquoi, sans coopération régionale aucun pays du continent ne peut être compétitif sur les marchés mondiaux.

C'est dans cette optique que les trois conférences sous-régionales ont été organisées afin que les gouvernements ajustent leurs politiques en vue d'améliorer et de consolider les résultats déjà enregistrés et d'arrêter une vision commune pour l'Afrique. Comme je l'ai déjà dit, le Burkina Faso en a accueilli une en septembre dernier dans le souci de témoigner son attachement au développement du continent et à la solidarité entre les peuples. À l'issue des travaux, une déclaration dite « Déclaration de Ouagadougou » a été adoptée. Celle-ci a formulé plusieurs recommandations, dont notamment celles : d'entreprendre des réformes économiques structurelles visant à soutenir la croissance, stimuler l'épargne locale et les investissements du secteur privé; de renforcer le dialogue et la collaboration entre tous

les acteurs oeuvrant pour la réduction de la pauvreté; de mettre en oeuvre l'initiative 20/20 et d'instituer un système des taux de réalisation des crédits alloués et de créer des comités de suivi dans les pays qui ne l'auraient pas encore fait; d'oeuvrer au renforcement des capacités d'internalisation des principes et pratiques démocratiques et de la bonne gouvernance.

L'une des contraintes à laquelle fait face notre continent reste encore – nous ne cesserons jamais de le rappeler – l'insuffisance des ressources financières. Beaucoup de pays en développement n'ont pas encore atteint l'objectif de 20 % fixé dans le cadre de l'initiative 20/20, l'essentiel des ressources étant consacré au service de la dette extérieure. À ce niveau, l'allègement de la dette permettrait de disposer de ressources pour les programmes des secteurs sociaux. Quant à la situation de l'aide publique au développement, elle reste préoccupante et affiche chaque année une tendance un peu plus régulière à la baisse.

Le total de l'aide publique au développement octroyé par l'ensemble des pays du Comité d'aide au développement en 1997 représentait environ 0,22 % de leur PIB. Quatre pays seulement ont tenu leurs engagements et porté l'aide au-delà des 0,7 % du PNB proposés par le consensus international. Si les promesses avaient été tenues, les ressources ainsi mobilisées auraient suffi à éradiquer l'extrême pauvreté.

Confrontés donc aux problèmes de ressources, plusieurs pays ont essayé de résoudre leur problème de création de systèmes de santé et d'éducation en demandant aux usagers d'intervenir financièrement ou en introduisant des programmes de partage des coûts. Mais c'est l'équité qui en pâtit, car les pauvres n'ont plus accès à ces services parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer des services minimums essentiels, fut-ce à tarif réduit.

Au début du nouveau millénaire, nous avons le ferme espoir que l'Afrique pourra se désengluier du marasme des crises qui ont si souvent été son lot quotidien depuis les indépendances. L'Afrique de demain commence à apparaître sous les traits d'un continent qui tient fièrement sa place aux côtés de ses partenaires commerciaux du reste du monde et qui connaît une croissance durable; d'un continent où, d'ici 30 ans, tous auront accès aux soins de santé, où l'enseignement sera universel, où la stabilité sera un droit de l'homme et où les manifestations de la pauvreté sous toutes ses formes auront été battues en brèche.

Cette vision d'une renaissance africaine n'est pas un mirage. Nombreux sont les pays qui ont accompli des progrès aussi encourageants que tangibles dans la réforme de leur économie et dans la mise en place des structures et des politiques qui leur permettront d'obtenir la croissance dans l'équité et de faire reculer la pauvreté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Mme Maj-Inger Klingvall, Ministre de la coopération pour le développement, les migrations et les politiques en matière d'asile de la Suède.

Mme Klingvall (Suède) (*parle en anglais*) :

« La pauvreté c'est la douleur. C'est comme une maladie. Elle attaque la personne non seulement physiquement, mais aussi moralement. La pauvreté ronge la dignité et réduit une personne au désespoir le plus profond. »

Voilà comment est décrite la pauvreté par l'une des voix citées dans *Voix des pauvres*, une récente étude de la Banque mondiale. Ces mots soulignent le fait que la pauvreté et l'exclusion ne se réduisent pas au manque de ressources matérielles. Elles signifient aussi le manque de droits, de connaissances, d'influence et de santé, qui peuvent toucher différents groupes de la société. La pauvreté, c'est l'absence de pouvoir, ce qui revient, en fait, à un problème de démocratie.

Pour réduire la pauvreté, il faut donc investir de façon à donner aux gens suffisamment de pouvoir pour qu'ils puissent oeuvrer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, de celles de leur famille et de leur société. Il faut une intégration des politiques économique et sociale fondée sur une stratégie d'inclusion qui ne laisse personne de côté.

Les droits de l'homme sont universels. Cela implique que les politiques fondées sur les droits s'appliquent de même à tous les individus. Les Conventions relatives aux droits de l'homme établissent clairement que chaque gouvernement a la responsabilité de garantir les droits civils et politiques, mais également les droits socio-économiques et culturels de chaque membre de sa population. À cet égard, je tiens à souligner combien il importe de reconnaître les droits de l'enfant et de mettre en oeuvre les dispositions prévues dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

Les politiques et les stratégies nationales doivent cibler la population tout entière.

Si l'on veut vraiment s'attaquer à la pauvreté et à l'exclusion sociale, il faut bien prendre conscience du rapport qui existe entre les divers types de développement : politique, économique, écologique et social. Pour cela, il faut qu'il existe un partenariat solide entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les différentes parties prenantes de la communauté internationale. L'Organisation des Nations Unies joue, à cet égard, un rôle déterminant, comme le dit clairement le rapport du Secrétaire général sur le Sommet du millénaire. Comme les gouvernements, les individus attendent de l'ONU qu'elle mène une lutte plus active contre la pauvreté.

Le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, a été un événement sans précédent. Pour la première fois dans l'histoire, les dirigeants du monde ont exploré les liens entre le développement social et la croissance économique. Nous savons que des progrès ont été réalisés depuis Copenhague. Le Sommet a poussé la communauté internationale à accorder la plus haute priorité à l'atténuation de la pauvreté. Nous devons confirmer au cours de cette session que notre objectif commun doit être de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion des personnes vivant dans une extrême pauvreté. Nous devons également nous mettre d'accord sur la manière de réaliser les autres objectifs de développement mondial.

Cela exige que nous fassions un regain d'efforts. Depuis Copenhague nous avons également eu des revers, en particulier dans les zones qui ont été ravagées par des conflits armés et par le VIH/sida. Il faut prendre des mesures supplémentaires. La coopération internationale doit être renforcée. Je vais souligner ici les domaines les plus importants.

Tout d'abord, les pays économiquement les plus avancés doivent prendre très au sérieux l'objectif de 0,7 % du produit national brut pour l'aide publique au développement. Il faut progresser vers cet objectif. Je suis heureuse d'annoncer que dans les prochaines années, la Suède va pouvoir porter le montant de ses allocations budgétaires à 0,8 %, son objectif étant d'atteindre par la suite 1 % de son produit national brut pour l'aide publique au développement. En plus d'accroître le volume de l'aide, la Suède a également entrepris un examen et une évaluation d'ensemble de notre politique de coopération pour le développement.

Deuxièmement, nous devons alléger le lourd fardeau de la dette des pays en développement. Un important instrument existe à cette fin, à savoir l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La Suède soutient énergiquement cette initiative depuis son lancement en 1996. Avec nos amis nordiques, ainsi que les Pays-Bas et la Suisse, nous avons versé bien plus de la moitié des contributions versées au fonds. L'Initiative PPTE exigera des efforts soutenus sur plusieurs années. Une large participation et un partage équitable du fardeau sont essentiels.

Nous devons en outre améliorer les conditions de travail des travailleurs du monde entier. S'agissant de l'emploi et de la main d'oeuvre, le Sommet social a identifié certaines normes fondamentales de travail qui doivent être appliquées dans tous les pays du monde entier, quel que soit leur niveau de développement. Cela a ouvert la voie à la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de l'Organisation internationale du Travail, document historique en matière de défense des droits fondamentaux au travail, de développement et de justice sociale. J'espère qu'au cours de cette session, nous serons en mesure de reconfirmer notre appui sans réserve à cette Déclaration et d'inciter les organisations internationales à s'employer à la protection des droits fondamentaux des travailleurs du monde entier.

Enfin, il y a la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. La session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les femmes, tenue au début du mois de juin, et à laquelle j'ai moi-même participé, a pris acte, dans son examen, des acquis obtenus mais aussi des obstacles qui subsistent. Cette session, Beijing + 5, a adopté des documents pragmatiques qui ont manifesté le souci évident de lutter contre le sexisme en reconnaissant pleinement les liens synergiques qui existent entre l'égalité entre les sexes et l'élimination de la pauvreté. Il s'agit là pour nous d'éléments cruciaux pour l'élaboration d'un cadre de développement social.

Pour conclure, je dirai que l'élimination de la pauvreté exige une volonté et un engagement politiques. Une distribution égale de la richesse croissante est un outil fondamental pour l'instauration d'une société plus juste et plus égalitaire. Nous devons nous engager sur la voie d'une stratégie globale qui inclura le plein emploi, une distribution équitable des ressources et une politique sociale qui permettra aux services et aux programmes de toucher l'ensemble de la popu-

lation. Ces éléments sont essentiels dans les politiques tant nationales qu'internationales visant le développement durable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Krishna Chandra Pant, Ministre et Président adjoint de la Commission de la planification de l'Inde.

M. Pant (Inde) (*parle en anglais*) : Le Sommet social qui s'est tenu à Copenhague en 1995 s'est engagé à améliorer la qualité de la vie des hommes et des femmes de toutes les régions du monde. Pour les pays en développement qui ont accepté les objectifs du Sommet par consensus, un appui international était considéré comme crucial. Quand on examine les progrès réalisés au cours des cinq dernières années on voit que les objectifs fixés dans le Programme d'action de Copenhague n'ont été réalisés qu'en partie. Nous examinons maintenant de nouvelles initiatives qui garantiront la réalisation de ces objectifs. Dans son rapport au Sommet du millénaire, le Secrétaire général a également mis nos dirigeants au défi de s'entendre sur un ensemble de tâches et d'objectifs s'inspirant des engagements du Programme d'action de Copenhague.

Il nous faut également parvenir à nos objectifs dans le contexte précis de la mondialisation. Le défi qui s'offre à nous est de savoir comment recueillir les bénéfices de la mondialisation, notamment pour les sociétés vulnérables, tout en sauvegardant les systèmes sociaux.

Nous sommes d'accord pour dire, avec le professeur Amartya Sen – et c'est aussi le cas de tous les gouvernements démocratiques –, que le développement est un processus qui consiste à étendre les libertés humaines et que l'évaluation du développement doit tenir compte de cette considération. À cette session extraordinaire, dans ce cadre international, nous devons concentrer notre attention sur les domaines dans lesquels le progrès serait impossible sans l'appui et l'action de la communauté internationale.

Je ferai brièvement allusion à certains domaines dans lesquels la coopération internationale sera cruciale si nous voulons réussir. Il y a tout d'abord l'élimination de la pauvreté, l'Engagement no 2 du Programme d'action, qui est cruciale pour le développement social. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé la pauvreté extrême dans sa Classification internationale des maladies, nous rappelant ainsi que plus d'un milliard de personnes sont entrées dans le XXI^e siècle

«leurs vies écourtées ou marquées par ce mal impitoyable». Sans une croissance soutenue, il sera impossible de réduire la pauvreté et encore plus de l'éliminer. Plusieurs pays ont formulé leurs propres stratégies nationales pour l'élimination de la pauvreté. De façon générale, il faudrait adopter une stratégie en trois points : la croissance économique; l'intervention directe de l'État par le biais de programmes d'atténuation de la pauvreté; et l'investissement dans le capital humain. Dans la plupart des pays en développement, y compris en Inde, l'agriculture et les activités connexes sont la source principale de subsistance pour la majorité de la population. Par conséquent, si l'on investit dans ces secteurs en mettant au point des technologies appropriées, on débouchera à la fois sur une hausse de la productivité et sur une amélioration des niveaux d'emploi. Il faut également accorder un appui aux microentreprises, aux industries villageoises et aux petites industries car les possibilités d'augmentation des emplois dans le secteur structuré sont limitées à court terme.

Permettez-moi d'ajouter que tous les efforts faits pour éliminer la pauvreté doivent tenir particulièrement compte des besoins des femmes et des autres groupes marginalisés et vulnérables. En Inde, le renforcement du pouvoir d'action des femmes et des autres groupes socialement défavorisés fait maintenant partie de nos efforts de développement.

Les problèmes des jeunes dans le monde sont d'une importance cruciale pour les efforts déployés à l'échelon mondial; pourtant on s'en est peu occupé. Nous pensons que l'emploi des jeunes doit constituer une priorité pour nous tous. Quant aux enfants d'aujourd'hui, il est nécessaire d'améliorer leurs aptitudes et de leur donner plus de chances de trouver du travail sur le marché de l'emploi de demain. Il faudra pour cela investir davantage dans l'éducation et dans la santé et améliorer la qualité du système de prestation de services pour le rendre plus efficace et plus économique.

Je voudrais également souligner l'efficacité d'une conception participative du développement. Le problème éternel des ressources est au centre de notre succès. Le Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar en avril, a estimé qu'il faudrait 8 milliards de dollars de plus par année uniquement pour atteindre le but d'un enseignement primaire pour tous, ce qui est l'un des objectifs sur lesquels nous nous sommes entendus au titre de l'Engagement no 6. Pour la santé, les

chiffres publiés par l'OMS sont vraiment révélateurs. Sur les 60 milliards de dollars dépensés chaque année pour la recherche en santé, 10 % seulement sont consacrés aux endémies dans les pays en développement. L'OMS a estimé l'année dernière que le paludisme à lui seul coûtait à l'Afrique l'équivalent de 1 % du produit intérieur brut du continent. La tuberculose fait sa réapparition. Les coûts économiques et sociaux du VIH/sida, dont 95 % des victimes se trouvent dans le monde en développement, n'ont pas encore été évalués avec précision mais ils seront encore plus élevés.

Le manque des ressources nécessaires pour répondre simplement à ces deux objectifs sociaux de base essentiels, à savoir l'enseignement primaire pour tous et les soins de santé de base, est énorme et il est clair qu'il dépasse la capacité des pays en développement. On voit ainsi pourquoi l'aide publique au développement a un rôle crucial à jouer dans le développement social, dans lequel le secteur privé investit rarement. C'est pourquoi il est troublant de constater que les niveaux d'aide publique au développement continuent de baisser. Comme l'a noté la Banque mondiale, bien que les problèmes financiers qui sont donnés comme la raison de la chute de l'aide publique au développement se soient atténués du fait que les déficits budgétaires dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont passés de 4,3 % du produit intérieur brut en 1993 à 1,3 % en 1997, l'aide publique au développement a baissé de 14 % dans la même période. Le monde développé doit reconnaître qu'il est essentiel d'inverser cette tendance si l'on veut atteindre les objectifs ambitieux fixés au Sommet de Copenhague.

Il faut souligner que les progrès de l'Afrique seront la clef du succès du monde en développement.

La coopération internationale est également essentielle pour vaincre les forces de la « société non civile » partout dans le monde. Le terrorisme, le crime transnational, le trafic de drogues et la xénophobie compromettent le développement social et les valeurs sociales; la formulation de stratégies internationales permettant de les vaincre doit être une priorité pour nous tous.

Comme la Banque mondiale l'a également indiqué, le bien-être des pauvres dépend de plus en plus de forces qui trouvent leur origine au-delà des frontières. L'incidence de la mondialisation est, bien sûr, si bien documentée qu'il est inutile de l'illustrer davantage.

Les pauvres du monde s'intéressent avant tout à ce que les retombées de la mondialisation se traduisent en avantages sociaux pour les personnes marginalisées dont le nombre s'élève à 1,2 milliard. L'Inde serait en faveur de toute mesure ayant pour but d'affecter la plus grande part possible des fruits de la mondialisation à des initiatives d'éradication de la pauvreté qui seraient soumises à un calendrier.

En 1992, le Rapport sur le développement humain estimait que si les pays industrialisés pratiquaient des politiques commerciales moins restrictives, le monde en développement gagnerait en échanges commerciaux 10 fois plus que ce qu'il reçoit en aide publique au développement. Par ressources on entend non seulement sur une augmentation de l'aide financière, de l'assistance extérieure ou des investissements étrangers directs, mais aussi des connaissances et des technologies. Ces différentes formes d'aide doivent être organisées à une échelle internationale et de manière à ce qu'elles soient accessibles pour les pauvres. Dans le village planétaire d'aujourd'hui, la paix et le développement durable reposent en fin de compte sur notre sensibilité aux préoccupations de tous.

Que l'on se souvienne de cette session comme celle qui a pris l'engagement ferme de rassembler toutes les ressources mondiales pour lutter contre la pauvreté, qui, malgré tous nos efforts, continue de toucher un grand nombre de personnes à travers le monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Donna Shalala, Ministre de la santé et des services humains des États-Unis d'Amérique.

Mme Shalala (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Si Shakespeare avait été parmi nous il y a cinq ans à Copenhague, il aurait pu dire au sujet de la patrie de Hamlet : « Il y a quelque chose d'extraordinaire dans l'État du Danemark ».

Qu'est-ce qui était donc extraordinaire? Le Sommet mondial pour le développement social et la Déclaration et le Programme d'action qui ont été adoptés à la fin du Sommet.

À Copenhague, nous nous sommes penchés sur les problèmes d'un monde en lutte et pauvre. Tant le monde développé que le monde en développement ont vu la pauvreté au milieu de l'abondance, le chômage au milieu de l'expansion économique, et la discrimination

et l'inégalité entre les sexes au milieu d'une liberté nouvellement trouvée.

Il y a cinq ans, à Copenhague, le Vice-Président Gore a résumé le défi que nous devons relever en disant que la croissance économique ne pouvait être durable que si ses fruits étaient investis constamment dans le potentiel humain. C'est exactement pour cela que nous sommes ici : pour évaluer à quel point nous avons alimenté le potentiel humain dans le monde, et combien il nous reste encore à faire dans ce domaine.

Cinq ans après Copenhague, la pauvreté, le manque d'éducation, les maladies infectieuses, la violence à l'égard des femmes, le chômage et la dette continuent d'accabler de nombreux pays du monde. Les États-Unis, tout comme d'autres pays représentés ici, se sont engagés à éliminer la pauvreté, à promouvoir le plein emploi et à édifier une société où chaque voix peut se faire entendre et où chaque chance sera partagée.

Nous sommes déterminés à travailler avec nos partenaires internationaux pour promouvoir la croissance économique, l'intégration sociale et la santé publique à travers le monde. Nous sommes attachés à une philosophie du développement social et économique qui voit le pauvre non comme un bénéficiaire passif de l'aide mais comme un décideur responsable de son avenir.

Au début de ce mois, à la Conférence sur Beijing + 5 qui a eu lieu à New York, nous avons dit que, face aux risques et aux avantages réels que présentait la mondialisation, nous étions attachés à aider les femmes à vivre dans l'égalité, la dignité et la prospérité. Les femmes sont la moitié de l'humanité, mais nous ne nous contenterons pas de la moitié de nos droits.

Aux États-Unis, nous travaillons dur pour mettre de l'ordre dans nos affaires. Pour la première fois en plus de 20 ans, notre budget est équilibré. Nous traversons la plus longue période d'essor économique de l'histoire de notre pays, qui a entraîné une réduction du chômage à des niveaux jamais atteints au cours de ces 30 dernières années. En outre, le taux de pauvreté est le plus faible de ces deux dernières décennies. Il nous reste cependant beaucoup à faire. Les États-Unis doivent mettre en oeuvre les lois existantes en matière de discrimination raciale ou sexuelle, élargir leur système de santé, promouvoir la formation des travailleurs, investir dans les régions les plus pauvres du pays et améliorer l'éducation.

En ce qui concerne l'intégration sociale, notre Déclaration d'indépendance adhère à un principe tout simple, à savoir que les hommes et les femmes naissent égaux. Pourtant, pendant des années, mon pays a nié les droits fondamentaux des femmes et adopté des lois discriminatoires à l'égard des Noirs américains. Ces terribles lois ont été abrogées mais leurs effets se font encore sentir. Je veux parler de la pauvreté, de l'inégalité dans l'enseignement, de la discrimination en matière d'emploi et des écarts existant dans le domaine de la santé. Les Noirs américains, les Hispano-Américains et les Amérindiens connaissent des taux particulièrement élevés de cancer, de diabète, de sida et autres maladies. C'est la raison pour laquelle notre Président s'est donné pour objectif, en 1998, de mettre fin aux principales disparités raciales et ethniques existant en matière de santé.

Des microcrédits au Bangladesh à la prévention du sida en Ouganda, en passant par les démocraties nouvelles et la stabilité économique en Europe de l'Est, nous avons fait ensemble de grands progrès dans les domaines des droits de l'homme et du développement social. Cependant, il nous faudra relever cinq grands défis si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés à Copenhague. Ces défis consistent à prendre des mesures cruciales qui nous permettront d'éliminer la pauvreté et de promouvoir le plein-emploi et l'intégration sociale.

Premièrement, la liberté est le terreau du développement durable. On ne peut éliminer la pauvreté si les droits politiques, la liberté d'expression et la société civile sont inexistantes. Deuxièmement, les femmes doivent jouir d'une égalité totale avec les hommes dans leur foyer, dans les établissements d'enseignement et sur leur lieu de travail, afin que leurs talents, leur énergie et leurs passions puissent devenir le moteur du développement social. Comme l'a dit récemment le Président Clinton lors de son voyage en Inde, lorsque les femmes ont accès à la connaissance, aux services de santé et aux débouchés économiques et peuvent jouir de leurs droits civiques, les enfants s'épanouissent, les familles réussissent et les pays prospèrent.

Troisièmement, nous devons élargir l'accès aux soins médicaux pour chacun, enseigner la prévention et enrayer les pandémies mondiales des maladies infectieuses, notamment le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Nous devons aller jusqu'au bout de l'action que nous menons au niveau mondial pour éliminer la

polio, et nous devons mettre fin à la stratégie tendant à vendre du tabac aux enfants.

Quatrièmement, le moment est venu de faire en sorte que les fruits du développement et de la mondialisation soient mieux répartis à travers le monde. Cela signifie qu'il faut promouvoir le plein emploi, améliorer les niveaux de vie, assurer l'égalité de traitement entre hommes et femmes sur le lieu de travail et mettre fin à l'emploi illicite des enfants. Nous devons, pour cela, tout faire pour respecter, promouvoir et réaliser les droits fondamentaux des travailleurs, protéger l'environnement et créer un système de protection sociale qui protège nos citoyens les plus vulnérables, à savoir les jeunes, les personnes âgées et les handicapés, ainsi que les chômeurs.

Cinquièmement, pour susciter ce changement, nous devons continuer de travailler ensemble. L'époque où les gouvernements dictaient des solutions est révolue. Nous savons aujourd'hui que les meilleures solutions émanent parfois de partenariats établis entre les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les gouvernements et les collectivités locales. Nous devons aussi écouter nos populations, et en particulier les plus pauvres, et tenir compte de leurs idées et suggestions.

Hamlet a dit « tout est dans la préparation ». Nous devons, nous aussi, être prêts à relever nos manches, à nous donner la main et à aller jusqu'au bout de la tâche immense que nous avons entamée il y a cinq ans seulement à Copenhague.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mario Palma-Rojo, Vice-Ministre pour le développement régional du Mexique.

M. Palma-Rojo (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Sommet de Copenhague de 1995 a représenté un événement historique où nous avons adopté par consensus les premiers objectifs et les premières mesures susceptibles de devenir des points de référence pour les questions sociales à l'échelle mondiale. C'est à Copenhague que nous avons inscrit pour la première fois le développement social parmi les priorités de l'ordre du jour international.

La volonté politique et la détermination qui ont été manifestées il y a cinq ans de mobiliser les efforts internationaux en vue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont encore vivantes et continuent

d'être une priorité et une source d'espoir légitime pour les habitants de nos pays.

C'est pourquoi le Mexique réaffirme ici les engagements pris au Sommet, qui coïncident avec la lutte historique et légitime du peuple mexicain pour la liberté, la souveraineté, la justice sociale et la démocratie, rend compte des progrès réalisés et répond à l'appel lancé en vue d'élargir le champ d'action de la politique sociale dans le but d'affronter, avec davantage de chances de succès, les problèmes complexes de la pauvreté, de l'exclusion et des inégalités sociales.

Sur la scène sociale et politique, le Mexique connaît aujourd'hui des progrès démocratiques sans précédent. Nos organes électoraux sont dirigés par des citoyens et nous avons entrepris la réforme démocratique la plus profonde et la plus radicale de toute notre histoire.

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement du Président Zedillo a décidé d'accorder la priorité à l'action dans le domaine social, car il reconnaît que seule l'élimination de la pauvreté permettra de répondre aux exigences de la justice sociale au Mexique. C'est pourquoi il a décidé de consacrer une part croissante du budget à la satisfaction des besoins des groupes de population les plus démunis.

Ainsi, au cours des cinq dernières années, la part du budget fédéral affectée au développement social a connu une augmentation moyenne de 7 % par an en termes réels et son montant atteint cette année 50 milliards de dollars, soit 61 % du montant inscrit au budget, une somme jamais atteinte au Mexique.

Tout ceci a pu être réalisé dans un contexte de stabilité et de finances publiques saines, caractérisé par un faible taux d'inflation et une croissance économique moyenne de 5 % par an ces quatre dernières années. Nous savons néanmoins que même si les crédits budgétaires sont indispensables, d'autres facteurs sont nécessaires pour traduire la politique sociale en actions concrètes et en un véritable bien-être quotidien pour tous.

Au nombre de ces facteurs, il y a la nécessité d'adopter des mesures complètes et appropriées, de faire converger les différents niveaux du Gouvernement et de décentraliser les initiatives. L'évaluation des politiques et la transparence dans l'utilisation des ressources et, en particulier, la participation de la société civile sont également des facteurs importants.

Il est nécessaire d'élaborer des programmes de grande portée permettant de garantir les droits sociaux de tous les individus. Mais il nous faut également des programmes axés sur les groupes les plus défavorisés pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

Nous avons réussi à mettre en place des services médicaux pour 98 % de la population et à améliorer les possibilités d'éducation à tous les niveaux, notamment au niveau de l'enseignement primaire qui couvre 98 % de la population infantile.

En ce qui concerne les actions spécifiques de lutte contre la pauvreté, nous menons des programmes à l'intention des plus démunis qui, de manière directe ou indirecte, représentent plus de 40 millions de personnes. En moins de trois ans, nous avons mis au point un programme de santé, d'éducation et de nutrition appelé Progresa, à l'intention des familles vivant dans une situation de pauvreté extrême. Ce programme qui fournit une aide à 2,6 millions de familles, soit 14 millions de personnes, comprend de nombreuses activités, notamment une aide financière sous forme de bourses attribuées aux garçons et aux filles qui sont scolarisés, la priorité étant accordée aux filles et une aide alimentaire pour les jeunes enfants et les femmes enceintes ou qui allaitent. En outre, dans le cadre de ce programme, les familles bénéficient de services médicaux et d'une aide financière pour l'achat de produits alimentaires.

Ce programme qui existe depuis peu, a déjà joué un rôle déterminant dans l'amélioration de la nutrition et de la scolarisation de ses bénéficiaires. Dans l'enseignement secondaire, par exemple, on constate qu'en l'espace de deux ans seulement, la fréquentation scolaire a augmenté de 26 % pour les garçons et de 38 % pour les filles.

En outre, l'aide financière est remise directement aux mères car Progresa privilégie les femmes dans le cadre des mesures générales prises par le gouvernement mexicain pour accorder la priorité aux femmes dans tous les programmes.

Nous avons appris que même si les activités visant à fournir des services sociaux sont indispensables, elles ne suffisent pas. Nous savons que les programmes sociaux ne peuvent à eux seuls résoudre le problème de la pauvreté, à moins qu'ils ne s'accompagnent de mesures qui renforcent les capacités de production et qui donnent lieu à la création d'emplois rémunérés et permanents.

C'est pourquoi nous encourageons la mise en place de programmes productifs de toutes sortes, accordant des prêts modestes pour encourager le travail indépendant, pour créer des entreprises sociales ou des microentreprises ou pour générer des emplois par le biais de petites, moyennes et grandes entreprises, afin de donner à chacun la possibilité de vivre dans la dignité et d'ouvrir de nouveaux horizons aux personnes et à leurs familles.

En ce qui concerne les engagements que le Gouvernement mexicain a pris il y a cinq ans à cette réunion, il convient de souligner que l'espérance de vie moyenne des Mexicains est actuellement de 75 ans; soit 15 ans de plus que ce qui avait été convenu. En 1998, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est pour la première fois tombé à 28 pour 1000; soit 17 points de moins que l'objectif de 45 pour 1000 fixé lors du Sommet. Pour les enfants de moins d'un an, en 1998, le taux de mortalité a été réduit à 24 pour 1000, c'est-à-dire, 11 points de moins que l'objectif de 35 pour 1000 qui avait été arrêté lors du Sommet.

Tous les enfants sont vaccinés et, en ce qui concerne l'éducation, pratiquement tous les garçons et les filles ont un accès gratuit à l'éducation de base au Mexique. En termes d'emploi, le taux de chômage urbain officiel a sensiblement baissé entre 1995 et 1999, passant de 6,2 % à 2,5 % pour l'ensemble de la population active. En l'espace de cinq ans, 6 millions de nouvelles personnes ont été employées dans le secteur structuré de l'économie.

Les principaux objectifs fixés il y a cinq ans, lors du Sommet mondial, ont été atteints grâce aux efforts conjoints du Gouvernement et de la société. Toutefois, notre intérêt continue de se porter sur les personnes qui ne sont pas incluses dans les statistiques établies pour chaque objectif, lesquelles n'expriment en fin de compte que des moyennes. Nous sommes conscients de la nécessité de mener des efforts soutenus pour résoudre les multiples problèmes posés par la pauvreté et la marginalisation qui attendent toujours d'être réglés. La réalisation de cet objectif est la tâche principale que nous devons affronter, en tant que nation, au début de ce nouveau siècle.

Une fois de plus, cette instance doit s'acquitter de la responsabilité historique qui lui incombe non seulement d'établir des objectifs communs pour l'ensemble de l'humanité en matière de développement social mais

également d'être à la tête des activités que nous décidons d'entreprendre.

Le Gouvernement mexicain réitère son attachement aux nobles objectifs qui ont guidé le Sommet mondial pour le développement social, car il est convaincu que cette rencontre marque une étape décisive dans les efforts que les peuples font pour se rapprocher du jour où ils réaliseront leur souhait commun de voir la pauvreté disparaître de nos pays et de la face de la terre.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Hans Heinemann, Président de la délégation des Pays-Bas.

M. Heinemann (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague était plus qu'une réunion d'espoir. C'était également l'expression de notre volonté d'agir; une étape décisive pour régler les problèmes mondiaux chroniques de la pauvreté, du chômage et de la désintégration sociale. Les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale sont des réunions de responsabilité qui nous offrent une occasion importante de prendre de nouvelles initiatives. Nous avons réussi à faire avancer la cause des femmes du monde durant le processus de Beijing. Nous devons maintenant faire de même pour la cause du développement social. Nous nous demandons ce que nous avons réalisé, et quelles sont les tâches que nous devons accomplir dans un avenir proche.

Tout d'abord, qu'avons-nous réalisé? Pour les Pays-Bas, le Sommet social a permis de reconnaître que la prospérité et la pauvreté existent côte à côte même dans un pays riche comme le nôtre. Ce sommet a marqué la fin de la complaisance et le point de départ d'un programme complet pour l'emploi et les revenus.

Le rapport du Secrétaire général montre très clairement que des progrès ont été accomplis depuis le Sommet de Copenhague. Dans le monde entier, on accorde une plus grande attention à la lutte contre la pauvreté, et on est de plus en plus conscients du fait que le progrès économique ne doit pas se faire aux dépens des personnes. Le développement social et la performance économique sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. On est de plus en plus sensibilisés au fait qu'une existence décente passe par un travail décent. Nous sommes plus perspicaces. Notre façon de penser a changé. Des mesures ont été prises. Toutefois, nous n'en sommes qu'au début du processus.

Cinq ans, c'est très peu pour permettre aux gouvernements et aux organisations de mettre pleinement en oeuvre les engagements pris à Copenhague. En même temps, c'est une longue période – trop longue – pour ceux à qui nous devons tendre la main. Nous devons rehausser nos performances pour améliorer la vie quotidienne des gens; et le temps ne joue pas en notre faveur car, depuis le Sommet de Copenhague, il y a encore plus de pauvres. Il y a un nombre toujours croissant de ce que l'on appelle les travailleurs pauvres. La pauvreté dans les zones urbaines est un problème de plus en plus important. Le vieillissement des sociétés se poursuit à un rythme rapide. Les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays s'accroissent. Les possibilités d'emploi dans les pays en développement ont augmenté, mais malheureusement surtout dans les secteurs non structurés, mal rémunérés et non protégés.

Cette session extraordinaire peut permettre d'obtenir des résultats concrets. Quelles sont donc les tâches qu'il nous faudra accomplir? Je tiens à mettre en lumière quatre domaines dans lesquels nous devons nous améliorer. Le premier domaine est celui de l'emploi, de la santé et de l'éducation. Nous avons besoin de façon urgente de stratégies visant à atteindre le plein emploi. Nous avons besoin de plus d'emplois et de meilleurs emplois pour permettre aux millions de personnes sans emploi de travailler afin d'échapper à la pauvreté. Nous devons élaborer des stratégies permettant aux politiques économiques et sociales de se renforcer mutuellement. Nous devons commencer à concevoir des politiques permettant d'obtenir une croissance économique en faveur des pauvres. La prise de conscience du fait qu'une politique sociale peut être un facteur productif fera toute la différence.

Les dépenses associées à la politique sociale ne sont pas seulement des coûts qu'il faut réduire. La politique sociale a une importance cruciale pour la performance économique, la durabilité des systèmes de protection sociale et la participation des individus. Les Pays-Bas s'emploient actuellement à restructurer leur système de sécurité sociale pour s'assurer qu'il s'agisse d'un tremplin et non pas un piège.

Pour un avenir durable, nous devons garantir un travail décent à tous. Avec leurs partenaires de l'Union européenne, les Pays-Bas soulignent l'importance de la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous demandons instamment la ratification uni-

verselle et la mise en oeuvre complète des principales conventions de l'OIT, et en particulier de la Convention sur l'élimination des formes les plus intolérables du travail des enfants. Dans une économie mondiale au sein de laquelle la mondialisation et la libéralisation sont les principes directeurs, les normes fondamentales du travail constituent un contrepoids nécessaire. Au cours de cette conférence, nous devons faire en sorte que les règles du jeu, à l'échelle internationale, soient justes et équitables.

La santé, l'éducation, le travail et une vie meilleure sont des éléments qui sont inextricablement liés les uns aux autres. Nous devons par conséquent nous assurer que tous aient accès aux services sociaux de base, comme les services de santé et l'éducation. La connaissance est la clef du progrès économique et social. Notre objectif doit être de poursuivre la lutte jusqu'à ce que tous les enfants aient la chance de fréquenter l'école afin que nous n'ayons pu à nous préoccuper de la question du travail des enfants.

Le deuxième domaine est celui de la responsabilité sociale du secteur privé. Pour que nos engagements soient opérationnels, nous avons besoin de l'aide du secteur privé. Nous demandons donc au secteur privé de s'associer à nous et de considérer le bien-être des gens comme une partie intégrante de leurs activités principales, comme le font d'ailleurs l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OIT. Agissons à l'échelle mondiale et travaillons sur le plan local avec dignité et avec soin. Ceci constitue également un critère de succès. Dans un monde où la dépendance économique mutuelle s'accroît, il s'agit d'un choix aussi bien moral que rationnel.

Le troisième domaine touche la bonne gouvernance, qui est une condition préalable au développement social. La primauté du droit, des institutions d'État efficaces, la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques, le respect des droits de l'homme et la participation de tous les citoyens aux décisions qui touchent leur vie sont des éléments essentiels. Le rapport que le Secrétaire général a publié en vue du Sommet du millénaire est très clair à cet égard. Nous devons suivre son exemple et déclarer sans équivoque notre attachement à la bonne gouvernance. Il s'agit là de la seule façon de gagner et de garder la confiance des citoyens. Ce n'est pas une voie facile, mais c'est la seule voie possible. Cela s'applique tant aux relations à l'intérieur d'un pays

qu'aux relations entre les pays. La bonne gouvernance concerne tous les niveaux de l'administration publique, et elle comprend également la bonne gouvernance des sociétés.

Les Pays-Bas regrettent profondément que l'aide publique au développement soit encore bien en deçà des objectifs fixés à l'échelle internationale. Cet état de fait est incompatible avec l'ordre du jour complet et complexe du développement international. Nous prions tous les gouvernements de respecter l'accord conclu sur l'aide publique au développement.

Le quatrième et dernier domaine important est la nécessité de coopérer et la volonté d'écouter. Cinq ans après le Sommet de Copenhague, nous sommes plus que jamais convaincus que la coopération est absolument nécessaire sur le plan national et international, non seulement parce que deux personnes en savent plus qu'une seule, mais également parce que deux personnes peuvent en faire plus qu'une seule. Les Pays-Bas croient fermement à la coordination des donateurs et au principe de l'accession à la propriété. L'allègement de la dette constitue la clef du développement des pays pauvres fortement endettés. Cette activité doit être fondée sur une stratégie de réduction de la pauvreté élaborée par les pays eux-mêmes. C'est la preuve de la nécessité d'une coopération entre tous les protagonistes, y compris le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Nous appuyons fermement le travail effectué par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour promouvoir les documents contenant la stratégie de réduction de la pauvreté. Nous devons maintenant agir pour que cette connaissance et cette volonté se transforment en résultats pratiques qui amélioreront la vie de centaines de millions de pauvres. La lutte contre la pauvreté, un travail décent pour tous et l'intégration sociale sont les objectifs communs de toutes les personnes réunies ici à Genève. Les gouvernements, les parlements, les organisations sociales, les Églises, le secteur privé, les municipalités et, les derniers, mais non par ordre d'importance, les individus eux-mêmes doivent oeuvrer ensemble pour atteindre ces objectifs. Seules une coopération et une communication ouvertes sont en mesure de permettre à chacun de récolter les fruits de la croissance économique et de la mondialisation.

En guise de remarque finale, permettez-moi de citer un représentant de notre délégation de jeunes, qui déclarait :

« Les décisions que vous prenez en ce moment concernent notre avenir. Nous voulons nous y associer et apporter notre contribution. »

Il avait raison. Nous avons une responsabilité majeure à l'égard des générations futures.

La séance est levée à 18 heures.